

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2822 - JEUDI 26 JANVIER 2017

DÉCRISPATION POLITIQUE

Quatre-vingt-deux
dossiers des prisonniers
déjà traités

Dans le cadre de la décrispation politique, la commission de hauts magistrats, instituée à la demande des parties prenantes au dialogue inclusif mené sous les bons offices de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncoc), a déjà traité un total de quatre-vingt-deux dossiers judiciaires des personnalités politiques. Or, le nombre des cas transmis au procureur général de la République sur injonction du ministre de la Justice pour la constitution de ladite commission est, selon le président de l'Acaj, de quatre-cent vingt détenus.

Ce dernier soutient, par ailleurs, qu'il existe certains nouveaux cas dont la commission n'avait pas encore été saisie par le ministre de la Justice. Il s'agit des dossiers de Kyungu wa Kumwanza, poursuivi à Lubumbashi pour outrage au chef de l'État, et de Huit Mulongo condamné pour « détention illégale d'armes à feu et de munitions » alors que ses proches continuent de dénoncer une « justice instrumentalisée ». *Page 12*



Quelques prisonniers à l'ex-prison centrale de Makala

JUSTICE

Soixante mois de
prison requis contre
Jean Claude Muyambo

Jean Claude Muyambo entouré de ses avocats

Le ministère public ne s'est pas fait prier lors de l'audience du 24 janvier pour condamner le prévenu à soixante mois de servitude pénale principale au grand dam de la défense qui a vite fait de dénoncer un vice de procédure. Les avocats commis à la défense de l'acteur politique ont indiqué que la citation à comparaître envoyée à leur client n'avait pas des mentions substantielles. En plus, aucune précision sur le tribunal, le jour, la date et l'heure

d'audience n'était donnée. C'est en vain que la défense a cherché à obtenir de la Cour qu'elle puisse se déclarer non saisie dans cette affaire et ajourner l'audience. L'obstination des juges à poursuivre le procès a été mal perçue par le collectif d'avocats de Muyambo qui ont quitté la salle. L'affaire a été prise en délibéré et le verdict est attendu dans le délai réglementaire. *Page 13*

VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

Organisation d'une exposition-photos
au Centre Wallonie Bruxelles

L'Unicef organise dans le cadre du programme « Femmes et hommes, progressons ensemble » une exposition-photos au Centre Wallonie-Bruxelles sur la lutte contre les violences basées sur le genre en RDC. Ouverte à toute personne tant physique que morale, cette exposition photo se tient jusqu'au 1er février. Les photos sélectionnées montrent les différentes réalisations de ce programme initié par le gouvernement congolais avec

l'appui de l'Union européenne, en partenariat avec Unicef.

Parlant de l'objectif de cette exposition, le chargé de protection sociale à l'Unicef souligne que le souci de son institution est de partager avec le public congolais les progrès réalisés dans la mise en œuvre de ce programme grâce auquel mille cinq cents survivants de violences sexuelles basées sur le genre ont pu bénéficier d'une prise en charge sociale. *Page 12*

KINSHASA-BRAZZAVILLE

Le projet de construction d'un pont
route-rail relancé

Le projet de construction d'un pont devant relier Kinshasa et Brazzaville, les deux capitales les plus rapprochées du monde, initié depuis huit ans, prend de plus en plus forme. C'est à la faveur d'une récente réunion d'experts de la Communauté économique des États d'Afrique centrale tenue à Libreville que le dit projet a été relancé. Le budget de ce projet à financer par la Banque africaine de développement à hauteur de 250 millions d'euros est évalué à environ 400 millions d'euros. Quant aux deux Congo, ils auront à mettre 110 millions d'euros dans le projet, quitte à



Le pont route-rail boostera les échanges commerciaux entre les deux rives du fleuve Congo

trouver les 40 millions restants auprès d'autres bailleurs. Les travaux de construction du pont censé garantir la mobilité des véhicules et des trains pourraient commencer fin 2017 ou début 2018 avec l'objectif déclaré de relier plusieurs pays d'Afrique centrale *Page 12*

ÉDITORIAL

Confiance

Même si la vie quotidienne des Congolaises et des Congolais reste durement impactée par la réduction brutale des ressources publiques, l'espoir que les difficultés présentes seront vite surmontées et que notre économie se redressera à très court terme n'a rien d'utopique. En témoigne l'intérêt croissant que lui portent les investisseurs et qui se traduit par la relance de grands projets que l'effondrement brutal des cours du pétrole sur les marchés mondiaux avait stoppé net.

Une preuve évidente de cette confiance nous a été donnée en fin de semaine dernière lorsque les résultats de l'emprunt obligataire lancé le 15 décembre ont été rendus publics par le ministre des Finances et du budget. Alors, en effet, que l'Etat congolais et la communauté financière misaient sur un apport de 150 milliards de francs CFA, ce sont 193 milliards qui ont été souscrits, c'est à dire plus du quart du total espéré.

On ne saurait tirer de ce résultat très positif la conclusion que la crise est enfin derrière nous et que notre pays a tiré, comme on dit, son épingle du jeu, mais le fait qu'il s'inscrive dans une amélioration générale du climat économique mondial donne à penser que les mois à venir seront probablement plus favorables qu'on ne le pensait ces derniers temps.

Tout indique, par exemple, que les cours du baril de brut se stabiliseront durablement autour de 55 dollars US et que, par conséquent, les ressources publiques procurées par l'or noir permettront de relancer l'économie des pays producteurs. Pour les nations comme la nôtre dont la production devrait croître, modérément certes mais de façon significative dans les années à venir grâce à la mise en exploitation progressive de nouveaux gisements, une telle perspective ne peut qu'accélérer le processus de relance qui se dessine. Et si nous sommes capables d'employer à bon escient les moyens financiers que procure cette relance, nous ferons à coup sûr un bond en avant dont chacun d'entre nous profitera.

S'il est un message que la puissance publique doit adresser aujourd'hui aux Congolais c'est bien celui-ci : rigueur mais confiance.

Les Dépêches de Brazzaville

PARLEMENT

Neuf affaires inscrites à la session ordinaire administrative du 1^{er} février

Le Sénat et l'Assemblée nationale ont tenu, le 25 février à Brazzaville, les conférences des présidents des Commissions permanentes des deux chambres, en vue d'arrêter l'ordre du jour des 44^e et 14^e sessions ordinaires dites administratives qui s'ouvrent le mercredi 1^{er} février à Brazzaville.

Au Sénat tout comme à l'Assemblée nationale, neuf affaires sont inscrites à cet ordre du jour. Les deuxièmes secrétaires des deux chambres, Dominique Lekoyi et Joseph Kignoumbi Kia Mboungou ont tenu à informer la presse que d'autres affaires peuvent être inscrites en cours de session.

En dehors des deux séances des questions orales avec débat au gouvernement et de la question d'actualité programmée chaque jeudi pour l'Assemblée nationale, les autres affaires sont entre autres : le projet de loi autorisant la ratification de l'accord de prêt entre le Congo et la Banque de l'Importation relatif au financement du

projet de construction d'une cimenterie à Mafoubou (Tao-Tao) dans le département du Niari ; la loi organique relative aux conditions de création, d'existence et aux modalités de financement des partis politiques ; le projet de loi fixant le statut de l'opposition politique au Congo ; le projet de loi portant érection de certaines communautés urbaines en communes (Madingou, Sibiti, Kinkala, Djambala, Owando, Oyo et Ewo) ; le projet de loi portant érection de la localité de Kintélé en commune ; le projet de loi portant érection des villages de Pokoma (Cuvette), Kabo (Sangha) et Pokola (Sangha) en districts, ainsi que la proposition de loi portant réglementation des conditions de travail des domestiques et employés des maisons.

Notons que ces réunions des conférences des présidents des Commissions permanentes se sont tenues en présence du Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba.

Roger Ngombé
et Jean Jacques Koubemba

BANQUE MONDIALE

Une hausse des prix des matières premières industrielles est prévue en 2017

Dans un communiqué de presse, daté du 24 janvier à Washington, l'institution financière onusienne entrevoit cette année, un redressement sensible des matières premières à caractère industriel. Il s'agit notamment de l'énergie et des métaux, ce, en raison de la réduction de l'offre et de l'augmentation de la demande.

Dans sa publication 2017, consacrée aux perspectives des marchés de matières premières, la Banque mondiale revoit à la hausse ses prévisions de croissance des prix des métaux, et anticipe une augmentation substantielle de 11%, contre les 4% annoncés dans ses prévisions d'octobre dernier.

Une hausse, selon elle, due au rétrécissement de l'offre et de la forte demande de la Chine et d'autres économies avancées.

« Les prix de la plupart des matières premières semblent avoir atteint leur plus bas niveau l'année dernière, et sont en bonne voie pour remonter en 2017 », a précisé l'économiste John Baffes dans le communiqué de presse, affirmant par ailleurs que « des revirements des politiques pourraient toutefois infléchir cette tendance ».

S'agissant des produits agricoles, la Banque mondiale note que globalement, les prix devraient augmenter de moins de 1% cette année. De même, l'institution de Bretton Woods prévoit un accroissement significatif des prix des huiles et ceux des produits oléagineux, ainsi que d'autres matières premières agricoles. Cependant, soutient-elle, les prix des céréales devraient baisser de près de 3% à la faveur des perspectives plus favorables de l'offre.

Toutefois, on observera cette année, une contraction des prix des métaux précieux de 7%, avec l'augmentation des taux d'intérêt de référence et le ralentissement des placements refuges.

La Banque mondiale prévoit aussi les prix du pétrole brut à 55 dollars le baril, en 2017, soit un rebondissement de 29 % par rapport à l'année 2016.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-
Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba,

Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Meryll Mezath
(Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mounbelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERES
Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhhas

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-presses : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

AGRICULTURE

L'action de la BM au site maraîchers de Nsougui louée par le Pdar

La directrice pour les partenariats et les communications externes de la Banque mondiale pour la région Afrique, Haleh Zbridi, a salué l'apport du Projet de développement agricole et de réhabilitation des pistes rurales (Pdar) aux maraîchers de Nsougui, site agricole situé dans le 8e arrondissement de Brazzaville, Madibou.

« La fin du projet interviendra au mois d'avril. Déjà, on a des centaines de bénéficiaires auxquels ce projet a changé la vie. C'est le cœur du travail de la BM et cela me rend fière de l'action de la Banque. Je félicite l'équipe qui avait conçu ce projet », a indiqué Haleh Zbridi à l'issue de la visite de terrain, organisée juste après le lancement du « Mois de l'agriculture ».

Pour aménager ce site qui accueille actuellement 80 personnes constituées en quatre groupements, à raison de vingt personnes par groupe, le Pdar a dégagé une enveloppe de 200 millions de FCFA pour : construire 4 châteaux d'eau de 25m³ chacun, acquérir quatre motopompes et des semences, installer un système d'irrigation etc.

Grâce à ce financement, un dalot est en train d'être construit puis, un hangar avec des bureaux destinés à chaque groupement de maraîchers. Signalons qu'un cinquième groupement sera installé sur ce site, dans les prochains jours. La sélection a déjà été faite.

Satisfait de l'assistance qu'elle a bénéficiée de ce projet, une maraîchère témoigne : « après être

tionnée sur mille agriculteurs pour travailler à Nsougui. Au départ, c'était difficile pour moi de venir ici à cause de la distance avec mon domicile. Au regard des conditions de travail réunies sur ce site, j'ai été sélec-

proviennent de la rivière Djoué et détruisent les plantations. En attendant la clôture métallique promis par ledit projet, les groupements se sont constitués en équipe pour assurer la garde. A cette difficulté s'ajoute le pro-

de Gaulle et le CSI Bissita, où ils ont été déguerpis par l'Etat, à cause des travaux de modernisation de la ville. Opérationnel depuis 2008 grâce au financement du Congo et de la BM, le Pdar dont la phase additionnelle



Les délégations de la BM et du Pdar visitant les plantations

déguerpie de la zone de la Corniche où je faisais mes champs, je suis restée à la maison pendant plus d'une année sans activité. Grâce à Dieu, j'ai été sélec-

mais avec plaisir ». Outre l'appui, la question liée à la sécurisation du site se pose avec acuité. Faute d'une clôture, les plantations sont exposées aux hippopotames qui

blème de la fertilisation du sol. Rappelons que les agriculteurs de Nsougui sont issus des zones maraîchères de Talangai, de la Corniche (Baongo), de la Case

s'achève en avril prochain, a en général, réhabilité 130km de pistes, construit 41 marchés, appuyé 12.000 producteurs.

Lopelle Mboussa Gassia

AGRICULTURE COMMERCIALE

Plusieurs défis majeurs à relever au préalable

Le ministre de l'Agriculture et de l'élevage, Henri Djombo, a fait savoir lors du lancement du « Mois de l'agriculture », le 24 janvier à Brazzaville, que la réussite du projet d'agriculture commerciale en cours de préparation entre le Congo et la Banque mondiale dépendra de plusieurs préalables

Il s'agit, selon lui, d'assurer des systèmes productifs modernes

et intensifs par la mécanisation agricole ; d'électrifier et irriguer les principaux bassins de production ; de stocker des produits ; d'utiliser des fertilisants, des produits phytosanitaires ainsi que des semences à haute productivité.

L'appui technique aux petits exploitants ruraux à travers les agences nationales de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche, l'octroi des crédits aux exploitants à travers les banques et les établissements de

microfinances pour permettre aux acteurs ruraux d'accéder aux services financiers approximatifs sont à prendre en ligne de compte.

Par ailleurs, il s'est réjoui de l'engagement de la BM à accompagner le gouvernement dans la mise en œuvre de son programme d'action prioritaire, à travers sa contribution au projet d'agriculture commerciale en préparation, et à y attirer d'autres donateurs et bailleurs de fonds pour son

financement.

« De la sorte, le bouclage du financement du Programme d'actions prioritaires pourrait être assuré en vue d'amener notre pays à sa sécurité alimentaire et nutritionnelle, à la transformation et l'exportation de ses produits sur les marchés mondiaux. »

Ajoutant : « Je suis persuadé que la collaboration entre le gouvernement, la BM et tous les partenaires techniques et financiers sur l'aboutissement du Pdar III s'intensifiera et qu'elle permettra l'organisation d'une conférence internationale sur le financement du secteur rural congolais, ainsi que la mise en place et l'opérationnalisation des agences ».

Le représentant résident de la BM au Congo, Djibrilla Issa, a quant à lui fait savoir que l'agriculture congolaise est tombée dans un processus de recul à cause du brusque retrait de l'Etat dans des activités de production et de commercialisation. La part de l'agriculture dans le PIB est passée de 30% en 1960 à 3% en 2015. Le coût des importations des produits

alimentaires varie entre 400 et 600 milliards de FCFA par an.

« Avec la chute continue des prix du pétrole, la diversification économique du pays devient une priorité absolue pour le Congo. La BM est engagée avec d'autres partenaires pour accompagner le gouvernement dans la préparation et la mise en œuvre de ces réformes à travers les financements dédiés aux projets de développement agricole », a-t-il rassuré.

Axé sur la sécurité alimentaire et l'agriculture commerciale, le Pdar III a pour objectif d'améliorer la productivité des filières agricoles et de favoriser l'accès aux marchés des groupes de producteurs et de micro, petites et moyennes entreprises.

Rappelons que le « Mois de l'agriculture » est une initiative qui vise, d'une part, à renforcer le cadre de partenariat stratégique entre le Congo et le groupe de la BM et, d'autre part, à stimuler l'engagement des parties prenantes à développer l'agriculture, source de diversification de l'économie congolaise.

L.Mb.G.



Une vue de la salle lors du lancement du « Mois de l'agriculture »

VIE ASSOCIATIVE

Le Club 80 demande à la jeunesse congolaise de se fédérer autour du ministre de tutelle

L'appel a été lancé le 25 janvier à Brazzaville par le président de cette ligue, Jonas Fred Makita.

Il a mis à profit la rencontre que sa structure a eue avec la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique, Destinée Hermella Doukaga, pour inviter les jeunes congolais à comprendre qu'elle n'est pas la ministre d'une fraction quelconque, mais celle de la jeunesse du Congo en général. Par ailleurs, Jonas Fred Makita, souhaite que la ministre se rap-

proche davantage de la jeunesse du Kouilou et de Pointe-Noire en particulier. Aussi, il a salué le geste du président de la République d'avoir nommé pour une première fois un jeune à ce poste ministériel.

La ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique s'est ensuite entretenue avec une délégation du Mouvement des élèves et étudiants congolais (MEEC), conduite par son président Gracia Lendanga qui a présenté à Destinée Hermella Doukaga leurs

préoccupations ayant trait aux mesures à prendre sur la recrudescence des violences ou encore sur l'évolution du phénomène « bébés noirs » dans les établissements secondaires de la place. D'une manière générale, il s'agit de mettre en place des brigades de discipline scolaire dans les établissements afin de lutter contre tous les actes crapuleux que même les individus parascolaires viennent poser dans les écoles.

« Ici, nous avons voulu qu'elle intervienne dans le cadre du civisme parce qu'il faut conscientiser davantage les élèves. Et, nous pensons qu'en sa qualité de responsable du département de l'éducation civique, elle est placée au mieux pour moraliser les élèves afin que le civisme puisse occuper une place de choix dans le milieu du secondaire », a précisé Gracia Lendanga, à l'issue de leur entretien avec la ministre de la Jeunesse et de l'éducation civique.

Guillaume Ondzé



La ministre Destinée Hermella Doukaga et le Club 80

DIALOGUE SOCIAL

Certains dossiers restent en suspens

La session du Comité national du dialogue social n'a pu adopter toutes les affaires inscrites à son ordre du jour à cause des aspects réglementaires non approuvés de certains dossiers.

Au nombre des affaires soumises à la plénière on note : le recensement des agents civils de l'Etat ; la publication du

les meilleurs délais », a déclaré le Premier ministre, le 24 janvier à Brazzaville. En dépit de la crise financière, Clément Mouamba rassure : « nous ne devons pas donner prétexte à la crise. Nous avons la capacité de gérer la situation économique et sociale dans notre pays. Le gouvernement pour sa part a également annoncé qu'il



Le présidium à l'ouverture de la session du Comité national du dialogue social

texte portant relèvement du minimum salarial de la Fonction publique à 80.600 FCFA ; la situation des cadres supérieurs du corps diplomatique. Les statuts particuliers des personnels de l'éducation nationale ; la tenue des commissions administratives paritaires d'avancement ; le rappel des soldes d'activités des enseignants et des indemnités de fin de carrière ; le paiement des pensions des retraités à la date échue et l'harmonisation du montant des allocations familiales, ont également été examinés.

Au cours de cette session, l'attention a été particulièrement portée sur la fonction publique. « ...Notre fonction publique a besoin d'un véritable toilettage et beaucoup de mesures doivent cadrer avec les règlements de mise en œuvre pour lui donner tous les outils afin de travailler de manière efficiente demain. Cela sera acté dans

prendra des décisions pour régler certaines questions en suspens ».

Pour la promotion d'un dialogue social fécond, la plénière a décidé, outre les sessions ordinaires, de la tenue des sessions extraordinaires pour assurer l'apaisement et la cohésion entre les Congolais. « Le dialogue social est devenu un instrument essentiel de gouvernance en matière d'emploi et de vie professionnelle dans notre pays. Si nous pouvons nous satisfaire de ces acquis, nous ne pouvons ignorer les défis colossaux auxquels nous devons faire face au cours de cette année 2017 marquée par la baisse de l'activité économique. En effet l'amélioration des conditions sociales des travailleurs, tous secteurs confondus, est une quête permanente pour nous », a-t-il conclu.

Josiane Mambou Loukoula

IN MEMORIAM



26 janvier 1998 – 26 janvier 2017, voici 19 ans qu'il a plu au Seigneur de rappeler à lui, son berger, M. Motoly. La veuve Motoly née Obongo Julienne, les enfants ; petits-fils et arrière-petits fils sont toujours proche de lui. Dix-neuf ans au bout desquels son souvenir reste présent dans nos esprits et dont la douleur perdure dans nos cœurs.

Des intentions de messe seront dites en sa mémoire, à Brazzaville et à Pointe-Noire. Que le Seigneur lui accorde toujours sa miséricorde pour le repos éternel de son âme. Que tous ceux qui l'ont connue aient une pensée pieuse pour lui.



BUROTOP IRIS

TELEFUNKEN

Le Géant allemand des téléviseurs



- USB
- MPEG4
- HD TV
- LED
- Wi-Fi
- TNT HD
- SMART TV

LED 32" HD: 159 000 Fcfa

LED 40" FULL HD SMART: 299 000 Fcfa

LED 48" FULL HD SMART: 399 000 Fcfa

LED 55" FULL HD SMART: 549 000 Fcfa

LED 65" FULL HD SMART: 999 000 Fcfa

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville Tél: 05 577 78 88 - 06 669 60 60
Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire Tél: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

INFRASTRUCTURES UNIVERSITAIRES

Le constat mitigé de Bruno Jean Richard Itoua devant certains travaux financés par les Fonds PPTE

Le ministre de l'Enseignement supérieur, Bruno Jean Richard Itoua, qui a visité le 25 janvier les travaux financés dans le cadre des Fonds PPTE et pilotés par le Projet d'urgence de relance et d'appui aux communautés (Purac), à l'université Marien-Ngouabi, a interpellé les maîtres d'ouvrage et les entrepreneurs sur la qualité du travail.

Certains bâtiments réceptionnés provisoirement à l'École normale supérieure (ENS) depuis plus d'un an, destinés à la faculté des sciences économiques posent problèmes. Il s'agit notamment des deux bâtiments administratifs construits par la société Nathaly's. En effet, ces bâtiments non encore utilisés présentent quelques anomalies au niveau du plafond. On y note aussi l'humidité et la non-installation du système électrique. Le patron de Nathaly's serait, à en croire le bureau de contrôle, porté disparu depuis quelques mois. En marge de ces bâtiments, il y a deux autres abritant les salles de classes, confiés à l'entreprise Sommi-Congo qui sont encore inachevés, car il reste le plafond, la peinture et l'électricité. Le responsable de cette société a assuré le ministre de l'Enseignement supérieur que les bâtiments seront livrés à la fin du mois de février.

Sur ce site, seul le bâtiment R+1 accueille déjà des étudiants. Tous ces travaux ont été financés dans le cadre du budget de l'Etat 2014, conformément aux accords



Le bâtiment R+1 construit à l'ENS/crédit photo Adiac

avec les institutions internationales, dans le cadre des fonds PPTE. C'est ainsi que Bruno Jean Richard Itoua, visiblement déçu, a mis en garde ces entrepreneurs véreux et le représentant du Purac, maître d'ouvrage délégué et celui du bureau de contrôle en sa qualité de maître d'œuvres.

« Qui est maître d'œuvre, qu'est-ce qui se passe ? Il faut réexaminer le procès-verbal de la réception provisoire, les réserves qu'il y avait à lever, il faut rappeler votre entreprise. Ce sont des

actes administratifs qui n'ont rien avoir avec ma visite, vous auriez dû le faire depuis longtemps. Donc, vous ne pouvez pas retrouver l'entrepreneur à qui vous avez attribué un marché ? La faculté des sciences économiques a besoin de ces bâtiments », a réagi du coup le ministre.

« Tout projet qui va dans le sens de l'augmentation de la capacité d'accueil nous y encourageons » Les deux autres chantiers qui ont redonné du sourire au ministre de l'Enseignement supérieur

son le bâtiment R+1 construit à l'École normale supérieure polytechnique (ENSP), ainsi que la villa du recteur. En effet, le premier comprenant, entre autres, des salles de classes et un laboratoire est déjà opérationnel.

La résidence du recteur est, quant à elle, presque achevée, en attendant certainement son équipement. Les travaux de ces deux chantiers ont été exécutés respectivement par les sociétés Bassel et Sico.

« Dans l'ensemble, nous pou-

vons dire que les travaux ont été bien menés, mais il y a bien sûr un certain nombre d'observations qui ont été faites. Il y a aussi des levées de réserves sur lesquelles il faut travailler. Il y a quelques motifs d'insatisfaction, mais sans doute, nous œuvrons à compléter cela par un effort de l'université par le biais du budget de l'Etat. Il y a des travaux internes à finaliser, nous allons veiller à ce qu'il le soit rapidement. Ce qui n'est pas totalement la satisfaction, nous allons améliorer cela au fur et à mesure », a indiqué Bruno Jean Richard Itoua à la fin de la visite.

Cette descente, effectuée en début d'exercice budgétaire, a également permis au ministre de se faire une idée de la capacité d'accueil de certains établissements de l'université Marien-Ngouabi, l'unique structure publique du pays. « Tout projet qui va dans le sens de l'augmentation de la capacité d'accueil nous y encourageons. Nous y employons en réhabilitant ce qui existe et en veillant à ce que ceux qui se construisent répondent à des standards les plus exigeants en matière académique et pédagogique. Nous sommes venus regarder, nous assurer que cela se fait dans ces conditions d'exigence, que cela sera fonctionnel rapidement et que ce qui n'est pas encore fini le sera dans les meilleurs délais », a conclu Bruno Jean Richard Itoua.

Parfait Wilfried Douniama

LUTTE CONTRE LA MALNUTRITION

Le Congo met en place une stratégie nationale

Le gouvernement congolais en partenariat avec l'Unicef, vient de mettre en place une stratégie nationale de lutte contre la malnutrition. Parmi les objectifs, mettre fin aux carences en micronutriments.

La validation de ladite stratégie ainsi que du plan d'action pour la fortification des aliments en micronutriments a eu lieu le 24 janvier à Brazzaville. S'articulant autour de 5 domaines d'interventions, cette stratégie a pour objectif d'améliorer le statut en micronutriments des Congolais et particulièrement des femmes enceintes et celles qui allaitent.

« Les carences en micronutriments constituent encore une préoccupation pour le Congo. 66, 7% des enfants de 6 à 59 mois souffrent d'anémie ferri-prive. Cette prévalence est de 55% chez les femmes en âge de procréer, 58% chez les femmes enceintes et 52% auprès de

celles qui allaitent », indique un communiqué de presse du ministère de l'Economie et du développement industriel.

Présidant les travaux d'ouverture, le directeur du cabinet du ministre de l'Economie et du développement industriel, Raymond Dirat, a indiqué que le plan d'action pour la fortification des aliments est le cadre programmatique où sont logées toutes les activités budgétisées de la fortification des aliments à réaliser jusqu'en 2020.

« La validation de ces documents dotera la commission nationale pour la fortification des aliments, des outils opérationnels dont la mise en œuvre améliorera le statut en micronutriments des populations congolaises, en particulier les femmes enceintes, allaitantes et des adolescents », a déclaré Raymond Dirat.

Le représentant de l'Unicef au Congo, Aloys Kamuragiye a, pour sa part, réitéré l'engage-

ment des Agences du système des Nations unies à accompagner le Congo dans la mise en œuvre de sa politique en matière de lutte contre la malnutrition.

Rappelons que depuis 2009, grâce aux efforts du gouvernement avec l'appui de l'Unicef, toute la farine de blé produite par la société Minoco est fortifiée en fer et en acide folique. Sachant que 40% de la demande nationale en farine de blé vient de l'extérieur, le gouvernement avait publié en 2013, un arrêté portant homologation de la norme de la farine de blé fortifiée en fer.

D'autres initiatives de fortification des aliments de large consommation sont en cours. C'est le cas de la farine de manioc qui sera fortifiée en fer, acide folique et autres nutriments essentiels ; l'huile de palme raffinée et le sucre en vitamine A.

Loquelle Mboussa Gassia

SÉCURITÉ SOCIALE

Vers la révision du code du travail

Deux avant-projets de décrets et quatre projets d'arrêté ont été adoptés, le 25 janvier à Brazzaville, au cours de la session de la Commission nationale consultative du travail.

L'avant-projet de décret fixant l'organisation et le fonctionnement de la Commission nationale consultative du travail ainsi que celui fixant le montant du salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG), ont été adoptés. Au cours de cette session, les participants ont également validé le projet d'arrêté fixant la procédure de déclaration des entreprises et établissements régis par le code du travail ; le projet d'arrêté fixant les modalités de communication, de dépôt et d'affichage des règlements intérieurs ; le projet d'arrêté fixant les modalités de licenciement individuel ou collectif pour motif économique et celui fixant les modalités de convocation et de comparution devant les services de l'inspection du travail.

« La révision du code du travail permettrait de rendre plus flexibles les relations de travail, plus attractifs les investissements, et plus fluides et constructives les re-

lations entre l'entreprise et l'administration ainsi que les relations au sein de l'entreprise entre les employeurs et les travailleurs », a souligné le ministre du Travail, Emile Ouosso.

Outre l'examen et l'adoption des projets de textes réglementaires, les participants ont été informés des avant-projets de loi portant code du travail et portant statut général de la Fonction publique ; sur la mise en œuvre de la réforme du système de sécurité sociale et sur la recommandation du conseil d'administration de la CNSS relative au relèvement de l'âge d'admission à la retraite. Et le ministre du Travail de déclarer : « En outre, le statut général de la Fonction publique est appelé à être revu dans le sens de la performance des agents en vue d'un service public de qualité. Par ailleurs, la mise en œuvre actuellement en cours de la refondation de notre système de sécurité sociale est un impératif devant nous conduire à étendre les prestations sociales à l'ensemble de la population notamment par l'assurance maladie universelle ».

Josiane Mambou Loukoula



VACANCE DE POSTE

Intitulé : TAX MANAGER

(Offre réservée aux nationaux)

Supérieur Hiérarchique Direct : Directeur Financier

Direction : Financière

Lieu d'affectation : Brazzaville

Catégorie : 12.1

PRINCIPALES ACTIVITES :

I-Déclarations et rapprochements des impôts et taxes

- Procéder au calcul, à la déclaration correcte et exhaustive des impôts et taxes de la société (TVA, CA, RAS, IBIC, DE, TIL etc....) auprès des autorités fiscales compétentes
- S'assurer du paiement à bonne date de tous les impôts et taxes dus par la société (TVA, CA, RAS, IBIC, DE, TIL etc....) auprès des recettes fiscales compétentes
- Procéder au rapprochement des bases de calcul des différents impôts et taxes aux montants comptabilisés et déclarés
- S'assurer de la comptabilisation exacte des impôts et taxes et procéder au rapprochement de l'ensemble des comptes de la balance générale relatifs aux impôts et taxes
- S'assurer du classement et de l'archivage de toutes les pièces comptables, documents de déclaration et de paiement des impôts et taxes dans le but de faciliter les audits et contrôles de l'administration fiscale

II-Tax reporting, comptabilisation et conformité

- S'assurer du reporting correct et à bonne date des informations relatives aux impôts et taxes, remplir dans Encompass le système de reporting fiscal et de conformité de Airtel Africa
- Produire tous les rapports fiscaux périodiques demandés par la Direction de la fiscalité de Airtel Africa
- Préparer et comptabiliser mensuellement l'impôt sur les bénéfices et l'impôt différé à calculer selon les règles et instructions du groupe Bharti-Airtel
- Mettre à jour le registre des impôts et taxes et faire l'évaluation des risques associés selon les règles et instructions du groupe Bharti-Airtel puis comptabiliser les provisions qui en découlent
- S'assurer que l'ensemble des transactions effectuées au sein de la société sont conformes à la législation fiscale, aux normes et principes comptables en vigueur ainsi qu'aux règles et instructions du groupe
- Informer promptement sa hiérarchie de tout cas de non-conformité identifiée
- Etre le conseiller fiscal qui oriente l'ensemble de la société sur les implications fiscales de nos transactions quotidiennes (contrats, lancements de nouveaux produits, cessions d'actifs, acquisitions et fusions etc....)
- S'informer régulièrement de l'évolution de la législation fiscale, en évaluer l'impact fiscal et informer le management local et la direction de la fiscalité d'Airtel-Afrique
- Effectuer des revues fiscales internes mensuels et périodiques pour identifier les risques et proposer les actions pouvant aider à les mitiger.

- Implémenter les recommandations découlant des différents audits internes ou externes afin d'éliminer ou de mitiger les risques fiscaux identifiés

- Responsable de la conformité à la législation en vigueur de toutes les filiales de Airtel en République du Congo.

- Responsable de toutes les déclarations et rapports de toutes les filiales de Airtel en République du Congo.

III-Gestion des contrôles et audits fiscaux

- Gérer avec satisfaction l'ensemble des contrôles et requêtes de l'administration fiscale (Contrôles sur pièces, Vérifications générales de comptabilité, Courriers de l'administration)
- Gérer avec satisfaction l'ensemble des audits fiscaux (audit trimestriel, annuel et ponctuel) demandés par le groupe ou la société elle-même

IV-Gestion des relations internes et externes

- Développer et maintenir une bonne relation de travail avec l'administration fiscale, les cabinets de conseil fiscal, les auditeurs internes comme externes et ses collègues.
- Utiliser pro-activement cette bonne relation de travail pour conseiller le management sur les risques potentiels ou opportunités qu'il faut saisir pour améliorer l'existant
- Maintenir et entretenir son appartenance aux différents groupes ou instituts professionnels pour améliorer son réseau de relations et apprendre davantage sur les impôts et taxes dans l'industrie des télécoms.

QUALIFICATIONS ACADEMIQUES / TECHNIQUES :

- Diplôme universitaire : Minimum une Licence en Fiscalité, Finances, Comptabilité
- Compétence en Fiscalité et/ou Comptabilité de préférence ;
- Compétences Informatiques (Pack Microsoft, Logiciel comptable, ERP, ORACLE ...)
- Expérience minimale de 5 ans dans une fonction similaire dans un cabinet fiscal renommé ou dans une multinationale de bonne réputation
- Une bonne compréhension de la législation fiscale
- Une bonne expérience dans la gestion des contrôles et contentieux fiscaux
- La connaissance du secteur des Télécommunications est un atout
- Une bonne expérience dans la gestion des contrôles et contentieux fiscaux
- La connaissance du secteur des Télécommunications est un atout
- Respect des délais et savoir travailler sous pression dans un environnement challengeant
- Aptitudes personnelles : Ethique, sens aigu des affaires et bonnes aptitudes en communication.

Les candidatures doivent être envoyées par mail à l'adresse suivante:

recrutement@cg.airtel.com

AFRIQUE CENTRALE

La zone Cémac dotée d'un système informatique de gestion des industries extractives

L'outil informatique de gestion des connaissances destiné à la Commission de la Cémac permet d'échanger et d'avoir un accès rapide aux données liées aux industries extractives de la sous-région. Le serveur a été officiellement remis par la Coopération allemande à cette délégation, le mercredi 25 janvier à Yaoundé.

Le système « de gestion des connaissances », le nom de ce serveur d'une valeur estimée à 17 millions de Fcfa, a été conçu par les experts de la sous-région grâce à un appui du Projet de renforcement de la gouvernance des matières premières en Afrique centrale (Remap-Cémac) intégralement financé par l'Agence de la coopération internationale allemande (GIZ).

D'après le conseiller technique et chef du projet Remap-Cémac, Uwe Michael Neumann, ce nouveau matériel informatique et managérial va procurer des avantages énormes à la sous-région Afrique centrale en matière de gestion des connaissances et de gouvernance dans les industries extractives.

« Le système de gestion des connaissances facilitera une meilleure gouvernance ; une vue d'ensemble des affaires et les prises de décision faciles et pertinentes ; un accès facile aux informations pratiques et à la re-



La photo de famille

cherche... », a-t-il indiqué, ajoutant que le serveur contient environ 120 mille documents, textes officiels, des projets de développement, des expertises sur le secteur minier de la sous-région.

L'accès à ce serveur est exclusivement réservé aux instances dirigeantes de la Commission de la Cémac et aux 130 cadres qui travaillent au sein de cet organe. Le système de gestion des connais-

sances est un véritable moteur de recherche, rassure Thierry Robert, expert au cabinet ICG qui a parrainé l'étude.

Car, a-t-il expliqué, le matériel comporte d'une part la conception et la mise en place d'une application informatique de gestion des connaissances harmonieusement intégrée dans le paysage informatique de la Commission de la Cémac, et d'autre part la pré-

paration du système et des équipes à l'utilisation effective d'un tel système. Pour le commissaire de la Cémac chargé du développement durable, Hassan Adoum Bakhit, ce système informatique innovant, œuvre de la coopération Cémac-Allemagne, s'inscrit dans la vision économique et sociale de la Commission pour une croissance durable des pays. « Ce moyen permettra aux Etats de

mieux coordonner leurs projets, d'améliorer le climat des affaires dans les industries extractives, afin de faire profiter aux populations les bénéfices issus des ressources minières », a déclaré le commissaire, invitant ses collaborateurs à s'approprier cet outil. Le matériel informatique désormais propriété de la Cémac sera géré et exploité par la Commission. Les contenus sont sécurisés et seront régulièrement réactualisés en fonction des projets. Le système informatique ayant été préparé depuis mars 2012, environ 100 cadres de la commission ont été formés pour pouvoir assurer son exploitation. Plus de 189 millions de Fcfa ont été débloqués par la GIZ dans le cadre de cette préparation, note Uwe Michael Neumann.

Notons que la cérémonie de réception de ce matériel informatique et managérial s'est déroulée dans la capitale camerounaise, en présence des cadres de la Commission de la Cémac, de la directrice régionale de la coopération allemande, d'un représentant de l'ambassade de l'Allemagne au Cameroun, des partenaires au développement, y compris des journalistes venus des six Etats membres de la Cémac (Guinée Equatoriale, Tchad, RCA, Congo, Gabon et Cameroun).

De notre spécial à Yaoundé, Fiacre Kombo

NOUVEL AN

Saskia de Lang souhaite que 2017 soit l'année du triomphe de la vérité sur le mensonge

L'ambassadeur de l'Union Européenne, Saskia De Lang s'exprimait à l'occasion d'une réception de Nouvel An organisée le 24 janvier à sa résidence.

Dans son message délivré devant un parterre d'invités et de personnalités de toutes obédiences politiques confondues, la diplomate européenne a souhaité à tous une année « d'honnêteté, de sincérité et de vérité véritable ». Une année pendant laquelle, a-t-elle poursuivi, « nous continuerons d'avoir un sens critique, sans complaisance, ni pour nous-même, ni pour le monde dans lequel nous vivons ».

Si, au niveau international, l'année 2016 a été pleine de bonnes et moins bonnes surprises, la plus grande a été, estime-t-elle, « de découvrir que la vérité est une valeur qui peut être bradée pour accommoder des intérêts ».

« Manipuler la vérité pour renforcer les préjugés et attirer les votes est un jeu qui a été joué à une échelle jusqu'alors inconnue dans le monde occidental. Non pas les faits mais les émotions



Saskia de Lang délivrant son message

ont été exploitées à fond, en s'appuyant sur les mécanismes des nouveaux médias qui enferment le citoyen dans ses propres réseaux, et ne le confrontent plus à des débats contradictoires. Ainsi, circulent sans vérification, sans déontologie des mensonges qui s'ancrent dans les opinions », a

relevé l'ambassadeur de l'Union Européenne.

En un mot, les médias doivent être soumis à une éthique : exactitude de l'information, respect de la vie privée, vérification des sources etc.

« À la base, il faut reconnaître

une expression légitime d'un malaise et d'un sentiment de délaissement de certaines couches sociales. À leurs yeux, les institutions publiques, avec leurs experts de tous bords, ont perdu en crédibilité. Il y a des leçons importantes à tirer de cette perception. Mais, c'est le manque de responsabilité de ceux qui alimentent ces sentiments par des mensonges et par l'intox qui interpelle. Car, il n'est pas plausible de construire des politiques durables sur des mensonges », a-t-elle ajouté.

Entre-temps, elle a rappelé que l'Union Européenne fait elle-même les frais de ces procédés. Aussi, « Le Brexit en est le résultat, il est dévastateur pour le Royaume Uni ». Pour elle, le plus grand défi à relever, est de combler le fossé qui sépare l'Union Européenne du grand public, à savoir le défi de communication, mais également les méthodes de travail.

En définitive, la diplomate européenne a évoqué des défis fondamentaux que doit relever l'Union Européenne, notamment, celui de savoir comment rapprocher les citoyens du projet européen.

« Nous aurons besoin de l'engagement sans faille des dirigeants de tous les États-membres pour rapprocher l'Union Européenne de ses citoyens, pour qu'elle travaille pour eux et qu'ils se reconnaissent en elle », a-t-elle proposé.

Aux valeurs que défend l'Union Européenne, « de démocratie, de solidarité, de libre échange, de droits de l'homme », il est nécessaire, selon elle, d'ajouter celle de la vérité, « la vérité non manipulée, qui en appelle à l'intégrité morale et à l'honnêteté des dirigeants, des politiciens et des leaders de la société civile ».

« Rechercher la vérité et la reconnaître, même et surtout quand elle dérange, c'est à ce prix que nous pourrions développer des politiques pertinentes pour le monde, pour l'Union Européenne et aussi pour le Congo. C'est à ce prix qu'on pourra surmonter une crise économique. C'est le prix à payer pour des élections législatives libres et transparentes et pour sortir d'une crise politique et sécuritaire », a indiqué l'ambassadeur de l'Union Européenne.

Yvette Reine Nzaba

FRANCE- DISTINCTION

Le Congolais Gervais Loembé reçoit les insignes de Chevalier de la Légion d'honneur

Sur invitation du maire d'Orléans, Gervais Loembé, délégué du Préfet, a reçu les insignes de Chevalier de la Légion d'honneur.

La remise de la distinction honorifique s'est déroulée mardi 24 janvier, dans les salons de l'hôtel Grosloot, place de l'Etape à Orléans. Pour l'ensemble d'un parcours irréprochable depuis

la qualité de ses actions au service de l'engagement dans la société et au service de la France, la République française a décidé d'accorder cette prestigieuse distinction à Gervais Loembé, d'origine congolaise, pays pour lequel il maintient un contact régulier à travers les Congolais de l'étranger.

La cérémonie a regroupé des

dont l'ambassadeur du Congo en France, Rodolphe Adada, l'ambassadeur délégué de l'Unesco, Jean-Marie Adoua, le Général Moittié, membre éminent de la Légion d'honneur et représentant le député-maire, Bernard Didier, président départemental de la Société des membres de la Légion d'honneur, Claude Boscand, président d'Honneur, Annie Billard,

Odunlami, présidente du Comité d'Orléans de la Société des membres de la Légion d'honneur, représentant la secrétaire d'Etat chargée de la ville empêchée.

Evoquant le parcours de Gervais Loembé, nommé, par décret du 14 juillet 2016, chevalier de la Légion d'honneur, Anne-Marie Odunlami a rappelé que le Délégué du Préfet était déjà, depuis 2006, chevalier de l'Ordre National du Mérite. « Vous avez été parmi les premiers à occuper ce poste et cette fonction dès 2009. C'est un métier délicat qui requiert de la part de celui qui l'exerce de nombreuses qualités : un caractère positif, un sens développé de l'observation, des qualités relationnelles, une grande facilité à nouer des contacts, la capacité à établir des relations de confiance, enfin une persistance et une détermination dans l'effort car c'est un travail qui porte ses fruits dans la durée » ... « Et c'est au terme d'un parcours riche et diversifié qui témoigne de votre curiosité intellectuelle et de votre ouverture d'esprit, mais aussi de votre engagement dans la société et au service de notre pays, que vous avez été distingué par cette nomination dans l'Ordre national de la Légion d'honneur », a-t-elle déclaré.

Extrêmement touché par cette

distinction et par l'évocation de tant de qualités personnelles et de l'engagement social très fort qui lui est aujourd'hui reconnu, Gervais Loembé a eu une pensée émue pour son épouse et pour tous ceux qui ont permis cette reconnaissance de la distinction créée en 1802 par Bonaparte alors Premier Consul. Le Délégué du Préfet, l'un des trois Délégués du Loiret, s'est senti investi d'une motivation supplémentaire pour continuer à exercer avec compétence pour les quartiers de la Source, Blossières et Dauphine St Marceau. Lui est ainsi donnée également l'opportunité de mettre à profit ses connaissances scientifiques auprès des jeunes en organisant des activités en sciences techniques de jeunesse en collaboration avec le CNES (Centre national d'études spatiales).

Bousculant le protocole établi, les organisateurs ont salué la présence des officiels congolais à la cérémonie et ont tenu à donner la parole à Rodolphe Adada. L'ambassadeur a rappelé son rôle dans la diplomatie entre le Congo et la France : établir des ponts entre ces deux peuples amis. « Le pont du jour est établi par un des meilleurs parmi nous », a confié le diplomate congolais.

Marie Alfred Ngoma



Gervais Loembé au milieu des membres de la Légion d'Honneur à Orléans en France. Crédit photo : Marie Alfred Ngoma

sa nomination en 2009, Délégué du Préfet de région Centre Val de Loire et Préfet du Loiret, loin d'être terminé d'ailleurs, et pour

membres de la famille, des représentants du monde associatif, des artistes, amis et des officiels,

légionnaire déléguée du secteur géographique de la résidence de Gervais Loembé, Anne-Marie

UNION AFRICAINE

Le Maroc en voie de réintégrer l'institution

Dans l'idée de manifester sa volonté de réintégrer l'Union africaine qu'il avait quittée depuis 1984, le Maroc a ratifié le week-end dernier, l'acte constitutif de l'organisation.

En effet, selon les signataires, cette ratification qui intervient dix jours avant le sommet annuel de l'institution où la demande de réintégration de ce pays dans l'organisation sera à l'ordre du jour de la rencontre qui aura lieu du 30 au 31 janvier à Addis Abeba, illustre aisement l'engouement de ce pays de réintégrer officiellement l'UA.

Pour matérialiser cet acte, cette loi a été publiée, dans le Bulletin officiel. « Le retour du Maroc sera décidé par un vote des chefs d'Etat, notamment au cours du sommet de l'Union Africaine prévu du 30 au 31 janvier prochain. Ce projet de loi qui approuve l'acte constitutif de l'organisation avait déjà été adopté à l'unanimité

par la Chambre des représentants et par la Chambre des conseillers de l'UA », a précisé l'un des signataires avant d'ajouter qu'environ quarante pays sont d'accord de cette volonté qu'ils jugent de positif pour le développement de l'institution.

Pour le roi Mohammed VI, ce retour est considéré comme une priorité pour son pays. Cela justifie le travail que vient de réaliser son Parlement, notamment en accélérant la ratification de l'acte constitutif de l'organisation avant la tenue du sommet d'Addis Abeba.

« En juillet 2016, mon pays avait déjà annoncé sa volonté de réintégrer l'Union Africaine qu'il avait quittée en 1984. Notre retrait de l'institution était lié à un fait. Car, mon pays protestait contre l'admission de la République arabe Saoudite au sein de l'instance africaine », a signifié le roi Mohammed VI.

Rock Ngassakys

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Niger, Mali et Burkina mettent sur pied une force tripartite

Dénommée Force multinationale de sécurisation du Liptako-Gourma (FMS/LG), cette force tripartite a été créée mardi à Niamey, au Niger pour lutter contre l'insécurité dans cette zone située à cheval sur leurs trois frontières, « en passe de devenir un sanctuaire de groupes terroristes ».

La création de cette force a été décidée par les présidents Mahamadou Issoufou du Niger, Roch Marc Christian Kaboré du Burkina Faso, et le Premier ministre Modibo Keita du Mali à l'issue d'un sommet de l'Autorité du Liptako-Gourma (ALG).

Dans un communiqué final, les trois pays ont déploré que cette région soit le théâtre des attaques terroristes. « La région du Liptako, jadis havre de paix est en passe de devenir un sanctuaire de groupes terroristes et de criminels de tous genres », se sont-ils alarmés. « Malgré les efforts déployés par les Etats membres, en relation avec la communauté internationale (...) la situation sécuritaire demeure volatile et préoccupante dans la zone », insiste le texte.

Le président nigérien, Mahamadou Issoufou a évoqué

l'importance de la création de la force multinationale en ces termes : « Nous avons décidé (...) de la mutualisation de nos moyens de renseignements, de nos capacités (militaires) opérationnelles pour faire face à la situation sécuritaire dans cette zone du Liptako-Gourma, vaste de 370.000 km² et située à cheval sur les trois Etats ».

Et expliquant la raison d'être de cette nouvelle force, le président nigérien a dit qu'elle est à l'image de la Force multinationale mixte créée par le Niger, le Nigeria, le Tchad et le Cameroun qui combat depuis 2015 le groupe islamiste armé Boko Haram dans le bassin du Lac Tchad. « La Force multinationale mixte a beaucoup affaibli Boko Haram, et il n'y a pas de raison qu'on ne s'en inspire pas au niveau des trois frontières qui concer-

nent le Burkina Faso, le Mali et le Niger », a-t-il ajouté.

Le président nigérien, dont les forces de sécurité ont été frappées à plusieurs reprises par des groupes djihadistes venus du Mali, a souvent demandé un mandat plus offensif pour la force onusienne dans ce pays voisin. En raison de ces attaques répétées, des analystes craignent que l'insécurité qui règne dans ce pays ne compromette la construction d'une « boucle ferroviaire » devant relier le nord du Bénin au sud et l'ouest du Niger et qui remontera à Ouagadougou puis ira jusqu'à Abidjan, en Côte d'Ivoire.

L'Autorité du Liptako-Gourma (ALG) est une institution créée en 1970 pour développer cette zone qui abrite 45% de la population totale des trois Etats.

Elle a pour mission la mise en valeur des riches ressources minières, énergétiques, hydrauliques, agricoles et pastorales dont regorge la zone enclavée.

Nestor N'Gampoula

BASSIN DU LAC TCHAD

L'UE renforce son aide d'urgence

La Commission européenne a annoncé une aide humanitaire supplémentaire de 40 millions d'euros en faveur des populations du bassin du lac Tchad.

Cette enveloppe porte l'aide humanitaire totale de l'UE à cette région à plus de 116 millions depuis le début de 2016 jusqu'à ce jour, pour faire face à la crise qui sévit dans la région et aux besoins humanitaires qui ne cessent d'augmenter. Ce financement va contribuer à renforcer les mesures d'aide et à répondre aux besoins humanitaires les plus urgents, notamment en matière d'alimentation, de nutrition, d'eau et d'assainissement, de santé et de protection, indique un communiqué.

Le Nigeria à lui seul, compte près de 2 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays et doit faire face à une crise économique persistante. Il obtiendra 22 millions d'euros, le Cameroun 7 millions d'euros, le Niger 6 millions d'euros et le Tchad 5 millions d'euros. La crise dans la région du lac Tchad s'intensifie. Les actes de violence perpétrés par l'organisation terroriste Boko Haram ont déstabilisé toute la région et provoqué des déplacements massifs de population, poursuit le communiqué.

Une grave pénurie alimentaire sévit dans la région et l'accès aux services de base est très limité. Le risque d'épidémies lié au manque d'eau, d'installations sanitaires, d'abris et de services de santé est extrêmement élevé, selon les spécialistes de l'humanitaire.

La crise qui frappe le bassin du lac Tchad, notamment le Nigeria, le Cameroun, le Tchad et le Niger, s'est considérablement aggravée ces deux dernières années. La région compte près de 2,6 millions de personnes déplacées et 169 000 personnes ont cherché refuge dans les pays voisins. Tant les communautés d'accueil que les populations locales sont fortement tributaires de l'aide humanitaire. Les ménages les plus vulnérables peinent à trouver de quoi se nourrir.

Noël Ndong

CONCOURS KANDIDATOR

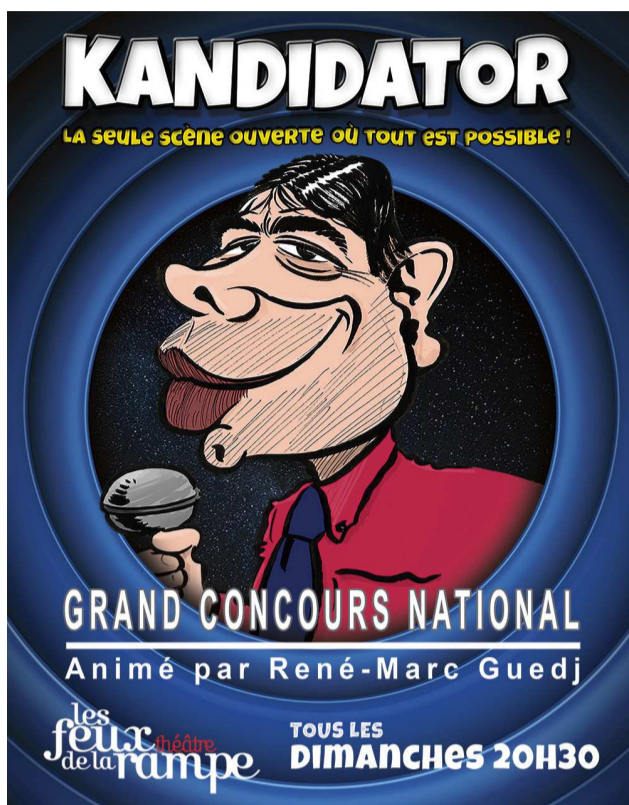
Plus de 1200 artistes au programme

L'artiste comédien congolais, Merveille Panghoud Mat participera, le 5 février, à Paris, au grand concours national d'humour dénommé « Kandidator ». C'est une opportunité pour les jeunes artistes de faire valoir leurs talents.

Le concours Kandidator, permet à n'importe qui, sans distinction d'âge, de faire ce qu'il veut sur une scène de théâtre pendant six minutes, en public et en direct, dans la liberté d'expression la plus totale. Tous les styles sont acceptés.

Organisé chaque année, ce concours est ouvert à tous, sans audition ni présélection. Il se déroule en quatre temps : Les sélections ; Les huitièmes et quarts de finale ; La demi-finale et la finale. Les sélections ont lieu lors des scènes ouvertes de Kandidator à Paris, à Lyon, Marseille, Blois. Chaque artiste présente un numéro original de six minutes maximum. Pour cette première phase, la qualification de l'humoriste se fera en fonction de l'applaudimètre. En d'autres termes, celui ou celle qui obtiendra le plus de bruit de la part du public présent dans la salle (applaudissements, cris, tapements de pied...)

sera sélectionné(e) pour la compétition. Le (ou la) gagnant(e), sélectionné(e) par le jury, remporte un premier contrat et débute une carrière. Merveille Panghoud lance à cet effet, un appel à tous ceux qui sont présents sur le territoire parisien ou aux alentours, de le soutenir « Je demande à tous ceux qui habitent Paris mais, aussi à tous ceux qui sont dans d'autres villes françaises, au Congo- Brazzaville, en



République démocratique du Congo, au Gabon, au Cameroun, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Maroc, au Canada, au Bénin, en Guinée, au Togo, au Burkina Faso, de relayer le message auprès de toutes les personnes qu'ils connaissent et qui résident à Paris ».

Merveille Panghoud est un jeune artiste talentueux, il est slameur et humoriste.

L'artiste est à Paris pour ses études. En 2016, il a participé au théâtre du chapeau rouge à Avignon. La même année, il a joué à l'Institut français du Congo, à Brazzaville, la pièce de théâtre intitulée « mesdames et messieurs ne vous fâchez pas ce n'est que de l'humour », avant de participer à la formation des humoristes francophones.

En 2014, Merveille a pris part à la 7^e édition du Festival international du rire à l'Ifc « Tuseo », il a également participé aux ateliers d'humours au Beat street Awards au Palais des congrès, à Brazzaville. En 2011 l'artiste a participé au grand prix slam à l'Ifc ; en 2014, à la coupe mondiale de slam à Paris. L'entrée sur réservation est à 8 Euros et en tarif plein à 12 Euros. Pour le faire, il suffit d'appeler Mr René Marc au 061356994.

Rosalie Bindika

BRAZZA Express
Actualité-Economie-Politique

VISION 4

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité

24H/24

Canal 304 DU BOUQUET CANAL +

TNT CANAL+ AFRICA eutelsat TV+

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)

CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

CINÉMA

Deux cinéastes congolais en compétition officielle au Fespaco

Amog Lemra, dans la catégorie court métrage de fiction avec « Silence », et Léandre Alain Baker, dans la catégorie films documentaires avec « Yolande ou les blessures du silence », concourront pour remporter l'étalon de Yennenga lors de la 25^{ème} édition du Festival Panafricain du cinéma de Ouagadougou (FESPACO) qui se tiendra dans la capitale burkinabè du 25 février au 4 mars prochain.

Pour son court métrage « Silence », Amog Lemra, dont c'est la deuxième participation consécutive au FESPACO, a pris le parti pris artistique de réaliser un film muet et en noir et blanc afin de mieux dénoncer les dérives de l'Afrique et la spoliation de ses richesses par l'occident. Il se dit « agréablement surpris que mon audace de film muet ait été retenu par ce Cannes africain ». « Mon plaisir c'est de me dire que ce que j'essaie de passer comme message est perçu. C'est assez difficile de passer un message dans un court métrage et ma peur était de ne pas pouvoir être compris à travers le jeu d'acteur. Je savais que c'était osé et que le registre choisi a été audacieux. C'est une fierté », déclare le cinéaste.

« Yolande ou Les Blessures du silence », documentaire co-produit par le Congolais Rufin Mbou Mikina avec sa maison de production Inzo ya bizizi, est le portrait d'une femme, Yolande Mukagasana, rescapée du génocide



rwandais au cours duquel elle a perdu son mari et tous ses enfants. De retour à Kigali après ses seize années d'exil en Belgique, elle se bat aujourd'hui contre le silence qui continue de peser sur ce drame et aide les survivants à parler, à dire l'indicible, à comprendre ce qui s'est passé. « J'ai

été agréablement surpris bien sûr [d'être sélectionné], même si le propos du film présageait un peu l'issu. Non seulement c'est réconfortant, mais être sélectionné vous encourage à continuer à créer et à mieux faire. », a



réagi le réalisateur qui était déjà en compétition officielle en 2009 avec son long métrage « Ramata ». Habitué du FESPACO, Léandre Alain Baker est l'auteur d'une dizaine de films dont un long-métrage et Amog Lemra a déjà six films à

son actif dont deux longs métrages. « Grave erreur », le premier long métrage de Richi Mbebele, co-produit avec Marius Mavoungou, est le 3^e film congolais en sélection officielle au FESPACO. Un film qui parle de la trahison due à un excès de confiance, à travers



Les affiches des films en sélection ©DR

la relation entre un jeune cadre et son domestique. Le film n'est certes pas en compétition mais il fait partie des 150 films sélectionnés sur plus de 1 000 qu'a reçu le FESPACO cette année. « On peut aisément se satisfaire que sur près de 1000 films (toutes

catégories confondues) reçus par le Fespaco, 3 films congolais aient été sélectionnés. Cela crée une émulation et donne à espérer aux jeunes cinéastes congolais, à condition que ceux-ci s'évertuent à faire des films plus ambitieux, plus originaux et plus compétitifs », souligne Léandre Alain Baker. « On peut regretter l'absence d'un long-métrage en compétition, mais nous produisons peu et souvent avec des bouts de ficelles. Espérons que les pouvoirs publics du Congo s'engageront dans un avenir immédiat à aider plus massivement le 7^{ème} art, ce qui, pour l'heure, n'est vraiment pas le cas. Et c'est déplorable ! », poursuit le réalisateur.

Le Congo sera dignement représenté des deux côtés de la caméra, puisque trois comédiens seront à l'affiche du film de Glad : Destin Lenord, Roch Amédet Banzouzi et Joaquim Tivoukou. Et casting du film « Grave erreur » de Richi Mbebele est entièrement congolais avec Richi Mbebele lui-même, Michaël Thamsy, Georges M'Boussi, Amanda Baye et Molière Bounda. Créé en 1969, le FESPACO est l'un des plus grands festivals de cinéma africain. Il se déroule tous les deux ans à Ouagadougou.

Rose-Marie Bouboutou

BULGARIE

Bernard Itoua au Gaz Metan Medias pour six mois

Bernard Itoua est de retour en Roumanie, où il a signé un contrat de 6 mois avec le Gaz Metan Medias, 4^e de championnat. Le défenseur international congolais de 28 ans devait déjà s'y engager en septembre dernier, mais n'avait pu être homologué : une anomalie cardiaque avait été décelée à la visite médicale.

Encore choqué par la mort du Camerounais Patrick Ekeng, en mai 2016, en plein match, le football roumain pratique désormais le principe de précaution. L'ancien Auxerrois rentre alors en France pour y passer des examens poussés, avec la bénédiction de la direction du club. « A chaque fois que j'ai signé un contrat dans un nouveau club, mon électrocardiogramme présentait des anomalies, mais ça s'arrangeait toujours. Cette fois-ci, à Metan (Roumanie), les dirigeants ont été beaucoup plus méfiants. Je les comprends : l'an passé, dans leur championnat, un joueur avait été victime d'un malaise et n'avait pas pu être ramené. »

De retour à Blois, la « petite Brazzaville de France », il passe « trois IRM, trois électrocardiogrammes, trois échographies, une coronarographie, un Holter. Bilan des courses : les cinq médecins ont donné un avis favorable. Je suis apte à rejouer. ». La Ligue de football professionnel (LFP) doit ensuite donner son feu vert, qui lui est accordé fin octobre. Les documents sont envoyés au Gaz Metan Medias.

Son courrier reste sans réponse et l'international congolais, qui travaille sa condition physique individuellement en attendant des propositions : « Des agents m'ont proposé des clubs de National ou



Quatre mois après son transfert raté, pour raisons médicales, Bernard Itoua s'est engagé en faveur du Gaz Metan Medias (droits réservés)

de CFA mais ça ne m'intéressait pas vraiment ». Et garde un œil tourné vers l'Est : « j'avais bien remarqué qu'ils n'avaient recruté personne à mon poste et il était clair que je leur donnerai ma priorité car lorsque je me suis retrouvé sans contrat, ils ont été les premiers à me solliciter ».

Début janvier, le contact est renoué entre ses conseillers et Gaz Metan Medias. Et le 9 janvier, il paraphe un contrat de 6 mois. Depuis, Itoua a pris part à plusieurs matchs ami-

caux : entré en seconde période lors de la défaite face à Qabala (le 18 janvier), il est titularisé contre Honved (victoire 1-0 le 21 janvier) et face à Zseged (victoire 1-0 le 24 janvier).

Actuellement en stage de préparation à Antalya, en Turquie, le Gaz Metan Medias reprendra la compétition le 6 février sur le terrain du Poli Timisoara. Avec 21 buts encaissés en 21 matchs, Gaz Metan Medias est la 3^e meilleure défense du championnat. A Bernard Itoua de s'y faire une place pour relancer la dynamique d'une carrière qui tourne au ralenti depuis la fin de la saison 2014-2015 (28 matchs de championnat grec avec Plataniyas).

Camille Delourme

FOOTBALL:

L'actualité des transferts et des résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora (France)



Direction Grenoble pour Fernand Mayembo, prêté jusqu'en fin de saison à Grenoble (droits réservés)

Le Niortais Fernand Mayembo prêté à Grenoble

En manque de temps de jeu à Niort (6 convocations en équipe première, 6 minutes de jeu en Ligue 1), Fernand Mayembo va terminer la saison en CFA. Le défenseur central de 21 ans est, en effet, prêté à Grenoble par les Chamois Niortais. Professionnel depuis décembre 2015, l'ancien Castelroussin évoluait principalement avec l'équipe réserve de Niort (7 matchs de CFA 2 cette saison). Robuste (1m84, 86 kilos) devra franchir un palier à Grenoble, 3^e du groupe C, pour prétendre à une place dans l'effectif niortais la saison prochaine.

Belgique, 23^e journée, 1^{re} division

Zulte-Waregem bat la lanterne rouge, Mouscron, sur le score d'un but à zéro. Zulte-Waregem prend provisoirement la 2^e place, en attendant le match d'Anderslecht face à Westerlo et Sylvester Ganvoula, ce mercredi. Sans Francis N'Ganga, blessé, Charleroi l'emporte à Ostende (2-1).

Angleterre, Premier league Cup U23, 4^e journée, groupe D

Amine Linganzi était titularisé lors du carton des U23 de Portsmouth face à ceux de Norwich City (4-0). Avec 5 points, Pompey est 2^e du groupe.

Grèce, 17^e journée, 1^{re} division

Remplacé à la 82^e, Christopher Maboulou était titulaire lors de la défaite du PAS Giannina face au PAOK Salonique (0-1). Un revers à domicile qui relègue le PAS à la 7^e place, avec 25 points, mais seulement 1 longueur de retard sur la 5^e place, synonyme de play-offs pour les coupes d'Europe.

C.D.

CAN 2017

Le Belge Leekens démissionne, débat sur les coachs étrangers relancé

Le sélectionneur belge de l'Algérie Georges Leekens a démissionné mardi au lendemain de l'élimination au premier tour de son équipe de la CAN: la valse des techniciens se poursuit et relance le débat au recours systématique des entraîneurs étrangers à la tête des Fennecs.

«Vu la pression qui est exercée sur la fédération et l'équipe nationale, j'ai préféré arrêter mon contrat par amitié pour le président de la Fédération qui mérite le respect», indique celui qui était passé une première fois à la tête des Fennecs en 2003, sur le site de la fédération algérienne (FAF). «Pour le bien de tous, je préfère donc partir même si je le fais avec un pincement au cœur en souhaitant toute la réussite du monde à l'équipe nationale», conclut le technicien de 67 ans.

Le ministre algérien de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali, a qualifié mardi la participation algérienne de «médiocre», nécessitant une évaluation «dans le calme» afin de «trouver des solutions, loin de toute critique négative».

Dans une déclaration à l'agence APS, le ministre a soutenu que «tout le monde doit endosser la responsabilité de cet échec» et que la FAF «doit donner des explications aux peuples».

Sélectionneur local ou étranger ? Voilà le débat qui agite sans cesse la scène sportive algérienne relancé. Ali Fergani, l'un des «héros» vainqueurs de l'Allemagne au Mondial 1982 au 1er tour estime, ainsi auprès de l'AFP, que la FAF opte pour un étranger par



Démissionnaire après la piteuse élimination des Fennecs, Georges Leekens relance à ses dépendants le débat sur les techniciens étrangers (AFP)

«manque de confiance vis-à-vis des entraîneurs locaux».

Fergani, qui fut l'entraîneur des Fennecs durant la CAN-1996, souligne qu'il y en a «qui sont capables de mener à bien cette mission».

La légende vivante Rabah Madjer, qui donna son nom à une talonnade, abonde dans le même sens en affirmant que «ces dernières années, la FAF marginalise ce qui est local. C'est malheureusement un complexe».

«Je n'ai rien contre les entraîneurs

étrangers, je les respecte mais combien de Coupe d'Afrique avons-nous gagné avec ces entraîneurs étrangers ? Rien ! », assène encore l'ancienne star du FC Porto. «Avec

cette politique (de recours aux coachs étrangers) nous ne sommes pas sortis de l'auberge».

«Erreur de casting»

L'analyse de Madjer doit cependant être relativisée. Quand l'Algérie a gagné sa seule CAN en 1990, le sélectionneur était en effet algérien: Abdelhamid Kermali. Mais la meilleure performance de l'Algérie dans un Mondial, le 8e de finale époustouflant perdu contre l'Allemagne en 2014, s'est réalisée avec un étranger sur le banc: le Franco-Bosnien à

poigne Vahid Halilhodzic.

Ces derniers mois ont été marqués par une valse incroyable des entraîneurs à la tête des Verts: trois titulaires étrangers et un intérimaire algérien se sont succédé en 2016, dont Leekens qui n'aura tenu que trois mois...

Fergani dénonce «une erreur de casting» récurrente en déplorant le choix du Français Christian Gourcuff (août 2014-avril 2016), «un entraîneur de club qui n'avait jamais entraîné une sélection nationale».

Son successeur, le Serbe Milovan Rajevac (juin à octobre 2016) fut pour Fergani «une catastrophe», écarté «parce que des joueurs se sont ligüés contre lui et que, bizarrement, la Fédération les a suivis».

«Ce n'est pas bon qu'il y ait autant d'entraîneurs en si peu de temps», assène encore Fergani, en précisant qu'il «faudrait une direction technique forte, très forte et ne pas laisser tout faire par le président de la Fédération».

Fergani assure encore «qu'il y a des entraîneurs locaux qui feraient très bien l'affaire». Pour lui, la FAF pourrait ramener «une pointure» étrangère et lui assigner comme adjoint un jeune entraîneur algérien qui prendrait la relève par la suite.

«Triste pour mon pays»

Il cite pour exemple, entre autres, Kheïreddine Madoui, Abdelkader

Amrani, Adel Amrouche qui «mériteraient qu'on leur donne leur chance». A-t-on besoin d'un entraîneur étranger pour servir notre football, pour servir l'équipe nationale? Je ne le pense pas», tranche plus abruptement Madjer. «L'Algérie est une grande nation du football qui a formé de grands joueurs et de grands entraîneurs», martèle encore celui qui fut aussi sélectionneur (1993-1995).

Lors du départ de Gourcuff, la FAF avait commenté sur son site internet: «Les techniciens de très haut niveau sont excessivement chers». Madjer réfute cet argument et pointe du doigt la précarité du poste: «Un entraîneur avait été viré après un match nul face au Cameroun...».

Le Français Rolland Courbis, un temps sondé, avait refusé, déclarant plus tard: «Le contrat proposé était résiliable tous les mois pendant vingt mois ! C'est comme un contrat d'un mois renouvelable, c'est inenvisageable».

Face à l'absence de candidats après Rajevac, «on a été cherché Leekens qui avait déjà officié à la tête des Verts en 2003 avant d'être viré. Il est revenu pour sauver ces gens-là, parce qu'ils n'ont trouvé personne d'autre», tacle encore Madjer.

«Je suis triste pour mon pays. Je suis triste pour le football et l'équipe nationale de mon pays», conclut Madjer.

D'après AFP

TOYOTA = 100% CFAO

100%

GARANTIE CONSTRUCTEUR

+

100%

PIÈCES D'ORIGINE

Pointe-Noire : 13 Rue Côte Matève
Brazzaville : Bld Denis Sassou Nguesso
Facebook : cfaomotorscongo.com
www.cfaomotors-congo.com

BP 1110 - Tél.: (242) 05 313 29 97 / 05 550 17 78 / 06 665 44 65
 BP 247 - Tél.: (242) 05 313 29 98 / 05 504 93 33 / 06 665 14 39

DISTRIBUTEUR OFFICIEL

TOYOTA

DÉCRISPATION POLITIQUE

Quatre-vingt-deux dossiers des prisonniers déjà traités

Pour Me Georges Kapiamba, c'est le nombre des cas transmis au procureur général de la République dans l'injonction du ministre de la Justice pour la constitution de la commission des hauts magistrats. De son avis, le nombre total de détenus à considérer est de 420.

Dans le cadre de la décrispation politique, la commission de hauts magistrats, instituée à la demande des parties prenantes au dialogue inclusif mené sous les bons offices de la Conférence épiscopale nationale du Congo (Céncó), a déjà traité un total de 82 dossiers judiciaires des personnalités politiques.

À en croire le président de l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj), Me Georges Kapiamba, qui est l'un des délégués au dialogue désigné pour faire partie de cette commission de hauts magistrats, cette dernière siège depuis déjà plus d'une semaine au Parquet général de la République sous la présidence du parquet.

Me Georges Kapiamba a no-

tamment indiqué, le 23 janvier, à radiookapi.net que le cas du président national du parti Conservateurs de la nature et démocrates (Conadé), Moïse Moni Della, par exemple, a été analysé et ses avocats ont été appelés à introduire une requête au parquet pour sa libération. Moni Della, rappelle-t-on, fait partie de quatre prisonniers dits « politiques », parmi les sept cas emblématiques soumis à la commission, qui ne devraient plus être poursuivis par la justice congolaise, conformément à l'accord politique du 31 décembre. Il a été arrêté le matin du 19 septembre 2016, alors que l'opposition s'apprêtait à faire une marche pacifique en vue d'avertir sur la fin du mandat de l'actuel chef de l'État, initialement prévue pour le 19 décembre 2016. La justice l'a accusé d'être le bailleur des fonds et parmi les principaux organisateurs de cette manifestation qui, par la suite, a causé mort d'hommes et destruction des biens.

Des cas nouveaux

Le président de l'Acaj a, par ail-



<Sans données à partir du lien>

leurs, relevé certains autres cas nouveaux dont la commission n'avait pas encore été saisie par le ministre de la Justice. Il s'agit, selon lui, des dossiers de Kyungu wa Kumwanza, poursuivi à Lubumbashi pour outrage au chef de l'État, et Huit Mulongo, condamné pour « détention illégale d'armes à feu et de munitions »; alors que ses proches

continuent de dénoncer une « justice instrumentalisée ».

Me Georges Kapiamba fait, par ailleurs, remarquer que dans l'injonction faite au procureur général de la République pour constituer cette commission, le ministre de la Justice ne lui avait communiqué que la liste de 82 personnes. À l'en croire, c'est sur celle-ci que la commission a

travaillé à ce jour. Mais, a précisé le juriste, qui dit siéger au sein de la commission afin de fournir « tout renseignement, tout détail susceptible d'aider ladite commission à proposer des mesures de libération, d'abandon des poursuites ou de classement sans suite », le nombre total des détenus à considérer est de 420.

Lucien Dianzenza

VIOLENCES BASÉES SUR LE GENRE

Organisation d'une exposition-photos au centre Wallonie Bruxelles

L'Unicef organise dans le cadre du programme « Femmes et hommes, progressons ensemble », une exposition-photos au Centre Wallonie-Bruxelles sur la lutte contre les violences basées sur le genre en RDC.

Ouverte à toute personne tant physique que morale, cette exposition-photos se tient jusqu'au 1er février. Les dix photos exposées démontrent les différentes réalisations du programme « Femmes et hommes, progressons ensemble » initié par le gouvernement congolais et appuyé par l'Union européenne en partenariat avec l'Unicef.

Mis en œuvre depuis 2014 dans l'objectif de lutter contre les violences basées sur le genre, ce programme a été exécuté dans la ville de Kinshasa et dans l'ancienne province du Bandundu. Des résultats satisfaisants ont été atteints, comme le reconnaît Serghei Buruiana, le chargé de protection de l'Unicef. « Grâce à ce programme, des avancées significatives ont été réalisées dans la promotion de bons comportements dans la lutte contre les violences basées sur le genre. Ces photos, illustrent des acteurs qui ont été impliqués dans le changement de comportement, notamment les autorités coutumières, les hommes, les enseignants. C'est ainsi qu'on peut voir des photos, d'un homme qui partage les charges ménagères avec sa femme, d'une cheftaine coutumière qui est associée dans la lutte contre le mariage précoce dans son village... ». Il y a également des photos qui portent

sur l'enregistrement des mariages à l'état civil, l'éducation des filles et garçons. Parlant de l'objectif de cette exposition, le chargé de protection sociale à l'Unicef souligne que le souci de son institution est de partager avec le public congolais en général et kinois en particulier des progrès réalisés dans de la mise en œuvre du programme « Femmes et hommes, progressons ensemble ». Pour une bonne mise en œuvre sur le terrain, ce programme a été exécuté en quatre composante, notamment la communication pour le changement de comportement, l'autonomisation et le financement inclusif. Ayant conduit la composante autonomisation et financement inclusif, le chargé de protection de l'Unicef a laissé entendre que grâce au programme de micro-financement, vingt mille ménages ont pu bénéficier des microcrédits et ont pu mettre en place des activités génératrices des revenus. La composante « communication pour le changement des comportements » a permis d'organiser le théâtre participatif et des campagnes médiatiques sur la promotion et l'adoption de bons comportements dans la communauté pour mettre fin aux violences basées sur le genre. Ce qui a permis de sensibiliser soixante dix mille adultes et trente-un mille enfants aux violences basées sur le genre. Grâce à ce programme, mille cinq cents survivants de violences sexuelles et basées sur le genre ont bénéficié d'une prise en charge.

Aline Nzuzi

KINSHASA-BRAZZAVILLE

Le projet de construction d'un pont route-rail relancé

Le projet de construction d'un pont entre Kinshasa et Brazzaville, les deux capitales les plus rapprochées du monde datant de huit ans déjà, prend de plus en plus forme.



Le pont route-rail boostera les échanges commerciaux entre les deux rives du fleuve Congo

Projet de longue date initié depuis 2009, la construction d'un pont à jeter sur le fleuve Congo censé relier les deux capitales les plus rapprochées du monde (Kinshasa et Brazzaville) n'est plus une simple vue de l'esprit. Les derniers développements relatifs à ce dossier incitent à l'optimisme quant à sa matérialisation. En effet, c'est à la faveur d'une réunion d'experts de la Communauté économique des États d'Afrique centrale que ledit projet a été relancé, à en croire des sources. Pour l'heure, il est question de boucler le budget y afférent, surtout que les deux pays ont opté pour un mode de financement et de gestion de type partenariat public-privé.

Des sources proches de la Banque africaine de développement (BAD) qui assure le financement, il appert que le budget de ce pont route-rail - y compris dans les postes de contrôle unique frontalier -, est évalué à environ 400 millions d'euros. À en croire la secrétaire générale adjointe de l'Organisation sous-régionale

chargée du département de l'intégration, la BAD va débloquer 250 millions d'euros pour le financement de ce projet, soit la moitié des 400 millions d'euros estimés pour cet ouvrage. Quant aux deux Congo, ils auront à mettre 110 millions d'euros dans le projet, quitte à trouver les 40 millions restants auprès d'autres bailleurs.

D'après la même source, les travaux de construction du pont pourraient commencer fin 2017 ou début 2018. L'objectif de cet ouvrage, apprend-on, est de relier plusieurs pays d'Afrique centrale en garantissant la mobilité des véhicules et trains entre Kinshasa et Brazzaville, avec extension sur d'autres capitales africaines. La réalisation de ce pont pourrait, une fois de plus, activer un autre projet aussi important du prolongement du chemin de fer de Brazzaville jusqu'à Pointe. Dans le cas de la RDC, le projet pourrait relancer la construction dans l'intérieur du pays d'un chemin de fer de Kinshasa à Ilebo, dans l'ex-Kasaï occidental.

Alain Diasso

LUTTE ANTICORRUPTION

L'État congolais appelé à briser le cycle de l'impunité et de la pauvreté

La Ligue congolaise de lutte contre la corruption (Licoco) annonce, à travers un communiqué de presse, la publication le 25 janvier par Transparency International du rapport de l'Indice de perception de la corruption (IPC) 2016 à travers le monde.

La Licoco, qui soutient que la RDC doit briser le cycle de l'impunité et de la pauvreté en luttant contre la corruption, relève les aspects significatifs contenus dans le rapport de Transparency International. « Ce rapport montre avec beaucoup de certitudes les inégalités causées par la corruption à travers le monde. Pour l'année 2016, la République démocratique du Congo occupe la 156e place sur 177 pays avec 21 % comme score », indique le communiqué de la Licoco. Et lorsqu'on compare le score de la RDC en 2016 par rapport à celui de l'indice de perception de la corruption en 2015, fait remarquer la Licoco, « Il n'y a pas eu d'avancement, le pays a régressé d'un point passant de 22 à 21 (221% pour 2015), même si le gouvernement s'était engagé à promouvoir la gouvernance et lutter contre la corruption dans la gestion de la chose publique ». La création d'un poste de conseiller spécial chargé de la lutte contre la corruption au bureau du chef de l'État n'a pas eu d'impact positif sur les résultats de l'IPC 2016, estime même un expert en gouvernance questionné à ce sujet. Pour la Licoco, « les résultats de l'IPC

2016 doivent être pris avec beaucoup d'importance par les autorités de la RD-Congo, et plus particulièrement le président de la République, au regard des conséquences sur les investissements extérieurs en RDC, sur la stabilité politique et le développement durable du pays ». On sait que les pays qui appliquent la « bonne gouvernance » attirent moult investisseurs étrangers et cela amène la croissance économique. En 2016, la RDC a été au-devant de la scène à la suite de plusieurs cas de corruption (Dossier BGF Bank, Dossier FPI, Dossier Gécamines, Panama Pampers, Dossier Fibre Optique, Dossier RVA, Dossier Biac, etc.). Au niveau local, cet état de chose n'a visiblement pas attiré l'attention du gouvernement et des autorités judiciaires. Et le président du Conseil d'administration de la Licoco, Ernest Mpararo d'indiquer : « Les autorités de la RDC doivent briser ce cycle d'impunité pour atteindre les objectifs de développement durable ». Au niveau de l'Afrique centrale, les résultats de l'IPC 2016 donnent une moyenne de 20 à 25 %, score qui confirme le degré élevé de la corruption dans cette région avec comme conséquence les grandes inégalités sur le plan social, des instabilités politiques et la pauvreté élevée dans cette région. La Licoco demande urgemment aux hommes politiques de la RDC et de la région de l'Afrique centrale de mettre en place un mécanisme efficace de bonne gouver-

nance, de promouvoir la culture de transparence dans la gestion de la chose publique afin de stopper ces inégalités. « La Licoco exhorte le chef de l'État à s'impliquer personnellement à travers le bureau de son conseiller spécial en matière de lutte contre la corruption pour renforcer son action et aider ses services à collaborer étroitement avec d'autres services de l'État afin de combattre la corruption en RDC », peut-on lire dans le communiqué de cette structure nationale de lutte contre la corruption.

La Ligue souhaite, par ailleurs, une large coalition de la société civile contre la corruption pour faire pression sur la classe dirigeante à procéder urgemment aux réformes administratives et judiciaires importantes dans l'optique de briser le cycle de la corruption et de l'impunité en RDC. La Licoco lance, par ailleurs, un appel aux députés et sénateurs à consacrer leurs efforts pour voter des lois qui renforcent la lutte contre la corruption et protègent les dénonciateurs des pratiques de corruption. Un appel à la mobilisation générale des citoyens est aussi lancé par la Ligue, afin que ceux-ci viennent dénoncer les pratiques de corruption dans les bureaux des Centres d'assistances juridiques et d'actions citoyennes, ouverts à Kinshasa, à Matadi dans la province du Kongo central et à Inongo dans la province de Mai-Ndombe.

Martin Engimo

AGRICULTURE

L'ex-Bandundu passe au vert

Province émanant de l'éclatement de l'ancien grenier de la RDC, le Kwilu a décidé de consacrer une grande partie de son budget 2017 au secteur agricole. Les sources paysannes locales qui livrent cette information ne confirment pas le pourcentage exact du budget provincial qui sera affecté à ce secteur très stratégique.

Selon les chiffres disponibles, il s'agit d'un budget représentant un total de 76 milliards FC de recettes courantes pour des dépenses arrêtées également à 76 milliards. Le programme d'action du gouvernorat du Kwilu prévoit plusieurs activités dans les secteurs de l'économie, la politique, l'administration et la sécurité. À cela, il faut rajouter l'intérêt soutenu porté sur le secteur socioculturel qui occupe une place importante pour une province réputée riche sur le plan de la diversité culturelle.

Sur le plan économique, la priorité de l'autorité provinciale se concentre dans la relance de l'agriculture pour en faire un véritable pilier de développement du Kwilu. Pour y parvenir, la province va restructurer le programme « Village agricole » et encadrer les ménages agricoles regroupés au sein des associations dynamiques et structurées. Par ailleurs, il est question également de financer les projets d'amélioration des voies de communication par la restructuration des services de cantonnement manuel, une approche capable de promouvoir des emplois dans la province. L'idée est, par exemple, d'arriver à intégrer les comités locaux d'entretien routier et les comités villageois de développement. Enfin, la province veut appuyer le programme d'installation de la production intensive des cultures vivrières pour réaliser l'autosuffisance alimentaire en denrées de base. Elle rêve non seulement de promouvoir l'installation de ces unités de transformation des produits agricoles mais aussi d'appuyer les paysans dans cette profonde mutation de l'économie provinciale. Pour rappel, le Kwilu est une province de 78 000 km² avec une population estimée à près de 4 millions.

Laurent Essolomwa

JUSTICE

Soixante mois de prison requis contre Jean Claude Muyambo

La défense a dénoncé la violation de la procédure par les juges qui, dans ce procès, auraient un parti pris.

L'opposant Jean Claude Muyambo, président du parti politique Scode, a comparu le 24 janvier au tribunal de paix de Kinshasa-Ngaliema. Poursuivi depuis janvier 2015 pour abus de confiance, menace, attentat et détention illicite des certificats d'enregistrement dans une loufoque affaire de stellionat, l'acteur politique devrait répondre des griefs mis à sa charge. Pour cette séance au cours de laquelle la parole lui avait été refusée, c'est le ministère public qui s'est mis en exergue à travers son réquisitoire. L'organe de la loi ne s'est pas fait prier pour condamner le prévenu à soixante mois de servitude pénale principale (SPP) au grand dam de la défense qui a vite fait de dénoncer un vice de procédure. Le prévenu a aussitôt interjeté appel. Tout en dénonçant le « parti pris », les avocats de Muyambo n'ont pas digéré le fait que leur demande de report de l'audience a été rejetée pour soi-disant vice de forme. Ils ont indiqué que la citation à comparaître envoyée à leur client n'avait pas des mentions substantielles. En plus, aucune précision sur le tribunal, le jour, la date et l'heure d'audience n'était donnée. Une façon qui, selon la défense, avait scellé la



Jean Claude Muyambo entouré de ses avocats

condamnation du président de Scode avant même sa comparution. C'est d'ailleurs en vain que la défense a cherché à obtenir de la Cour une déclaration de non saisine qui, d'office, allait ajourner l'audience. Mais hélas ! L'obstination des juges à poursuivre l'audience a été mal perçue par le collectif d'avocats de Muyambo qui ont quitté la salle séance tenante. L'article 57 du Code de procédure pénale garantissant notamment le droit de la défense aurait été, de leur point de vue, violé. « La procédure était biaisée et il n'était pas question d'accompagner cette composition dans l'irrégularité », a condamné un membre de la défense qualifiant, au passage, ce procès de bidon parce que fabriqué dans les officines du pouvoir. Après plus d'une heure d'audience, l'affaire a été prise en délibéré. « Le verdict sera rendu dans le délai de la loi », a indiqué, à l'issue de l'audience, le juge président. Pour rappel, Jean Claude Muyambo – arrêté dans la foulée des manifestations de janvier 2015 contre la révision de la loi électorale – est accusé d'avoir vendu illégalement à son profit plusieurs immeubles appartenant à un ressortissant grec, Emmanuel Stoupis, au Katanga, région du sud-est du pays.

Alain Diasso

KASAÏ CENTRAL

Report de la campagne de vaccination contre la rougeole

Initialement prévue du 24 au 28 janvier, la campagne de vaccination contre la rougeole a été reportée du 14 au 18 février dans la province du Kasai central.

Des raisons liées à l'organisation de cette campagne de vaccination des enfants contre la rougeole seraient à la base de ce report, à en croire l'autorité médicale compétente, citée par l'Agence congolaise de presse.

La persistance des foyers d'insécurité observée dans certaines zones de santé et l'attente d'une partie de la contribution financière ont également justifié ce report. En dépit de ce report, l'autorité médicale provinciale a lancé un appel aux parents leur demandant d'amener les enfants aux centres de santé pour la vaccination de routine contre cette maladie qui demeure parmi les maladies tueuses de l'enfance. Il a, en outre, encouragé la distribution gratuite des médicaments contre les maladies tropicales négligées. Rappelons que la campagne de vaccination contre la rougeole cible plus de sept cent mille enfants dont l'âge varie entre six à cinquante-neuf mois. Vingt-six zones de santé dans la province du Kasai central sont concernées par cette campagne. L'organisation de la campagne de vaccination contre la rougeole permettra de couper la chaîne de transmission de cette maladie. Il n'existe pas un traitement curatif contre cette maladie infantile. La seule prévention demeure la vaccination.

Aline Nzuzi

CAN 2017

La Côte d'Ivoire ne défendra pas son titre, battue par le Maroc et éliminée au premier tour

Le groupe C de la CAN 2017 a été considéré avant le coup d'envoi de la compétition comme un groupe de la mort, avec la Côte d'Ivoire, le Maroc, la RDC et le Togo. Alors que la RDC se rassurait en battant le Togo lors de la troisième journée pour une confortable première place, la rencontre entre le Maroc et la Côte d'Ivoire était la finale pour la deuxième place qualificative pour les quarts de finale. Au finish, le Maroc passe, la Côte d'Ivoire trépanse.

Championne d'Afrique en titre, la Côte d'Ivoire ne défendra pas son trophée. Les Eléphants emmenés par le technicien français Michel Dussuyer ont été battus, le mardi 24 janvier 2017 au stade d'Oyem, en dernière journée du groupe C de la Coupe d'Afrique des nations par les Lions d'Atlas du Maroc conduits par l'un des sorciers blancs du football africain, le Français Hervé Renard (qui a offert à la Côte d'Ivoire le trophée de la CAN 2015), par un

but à zéro. L'unique but de la partie a été l'œuvre d'Alioui à la 64e minute de jeu.

Pour cette rencontre, Michel Dussuyer dispose son équipe en 4-3-3 avec Sylvain Gbohouo dans les buts, Serge Aurier, Eric Bailly, Deli et Wilfried Kanon en défense. Serey Die, le capitaine, Cheikh Doukouré et Frank Kessi forment le trio du milieu de terrain, alors que Wilfried Zaha, Wilfried Bony et Salomon Kalou constituent le danger devant la défense marocaine.

Ayant certainement fait la lecture du système de jeu ivoirien, Hervé Renard place son équipe dans une configuration tactique de 5-2-3, naturellement avec des latéraux qui apportent du surnombre dans des phases offensives. Mohand garde les perches des Lions d'Atlas. Dans le champ, on retrouve Dirar, Saïss, Mehdi Benatia, Da Costa, et Mendyl en défense. Fajr et Mbark Boussoufa sont au milieu de terrain, derrière les attaquants El Ahmadi, Bou-



Le Maroc d'Hervé Renard élimine la Côte d'Ivoire, championne en titre (AFP)

haddouz et Youssef EN Nesry. En début de match, les Marocains exercent un pressing haut sur les Ivoiriens qui procèdent par des longs ballons. A la 25e minute, une balle arrêtée de Fajr s'écrase sur la barre transversale de Gbohouo. Les Ivoiriens tentent de monopoliser le cuir. A la 27e minute, Wilfried Zaha vient buter sur le gardien de but Mohand. A la 42e minute, Bouhaddouz,

blessé, est obligé de laisser sa place à Rashid Alioui côté marocain. Une minute après, Salomon Kalou, de la tête, trouve le poteau de Mohand sur un centre de Serge Aurier. Les Eléphants n'ont visiblement pas de baraka dans cette partie. Au retour des vestiaires, les Ivoiriens ont le pied sur le ballon. Et à la 52e minute, Cheikh Doukouré est remplacé par Jean-Michael Seri de Nice en

L1 française. Benatia commande sa défense qui veille au grain contre les offensives des Eléphants. On joue la 64e minute, les Lions d'Atlas sont en position de contre-attaque. EN Nesry trouve Alioui dans l'axe qui trompe le portier ivoirien Gbohouo, un peu avancé, d'une somptueuse frappe enroulée de 30 mètres.

Les joueurs d'Hervé Renard gèrent ensuite tranquillement cette avance d'un but à zéro au tableau d'affichage, tentant par moment de gagner du temps, et naturellement les esprits s'échauffent, sans conséquence. Terminant deuxième du groupe C avec six points, le Maroc arrache ainsi une victoire précieuse qui vaut la qualification en quarts de finale. C'est par la petite porte que les Eléphants ivoiriens, champions d'Afrique en 2015, quittent la 31e édition de la Coupe d'Afrique des nations Gabon 2017.

Martin Engimo

La réaction de Mulumbu après la victoire de la RDC sur le Togo

Titularisé et ayant montré de belles choses au cours du match contre le Togo, le capitaine Youssouf Mulumbu a livré sa réaction après cette partie remportée par la RDC, s'attardant sur l'ambition et la confiance qui règne au sein de la sélection emmenée par le sélectionneur Florent Ibenge.

Le sélectionneur des Léopards de la RDC, Florent Ibenge, a titularisé le capitaine Youssouf Mulumbu pour le match de la dernière journée du groupe C de la 31e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) Gabon 2017 contre les Éperviers du Togo. La RDC l'a emporté par trois buts à un, un succès qui permet aux Léopards de terminer en tête de son groupe et de se qualifier de fait en quarts de finale de cette compétition. Après avoir été exemplaire sur l'aire de jeu, Youssouf Mulumbu a réagi sur Canal +, sur son retour en plein milieu du tournoi dans le onze de départ des Léopards et sur la victoire RD-congolaise le 24 janvier. « Peut-être que le coach avait trouvé qu'il y avait des joueurs qui étaient meilleurs que moi dès le début. Et après, c'est un groupe, on est vingt-trois. Aujourd'hui, j'ai montré de belles choses et je suis content, après le principal, c'est de se qualifier, d'aller au bout avec tous les joueurs qu'on a. C'est un groupe qui est assez homogène et étoffé surtout en attaque, ça se passe bien, on continue notre bonhomme de chemin », a-t-il laissé entendre.

Le capitaine des Léopards a également évoqué l'ambition et la confiance qui animent la sélection congolaise : « J'espère qu'on ira jusqu'au bout. Tout le groupe y croit, on est vraiment venu avec cette idée en tête, après le fait de le montrer sur le terrain, c'est une bonne chose, parce que de le dire c'en est une autre. On a montré aujourd'hui qu'on avait du répondant, on a marqué dès les premières minutes de jeu, même lorsque le Togo est revenu au score, on est repassé devant avec deux buts d'écart. Donc, on montre un peu la suprématie

dans ce groupe-là et je suis content, parce que dès le début, on ne nous donnait pas premier; et étonnamment, on est premier avec deux victoires ».

La RDC a présenté deux facettes de jeu, étant à même de subir le jeu comme contre le Maroc et aussi de faire le jeu comme contre le Togo. Et Youssouf



Youssouf Mulumbu devant la presse au Gabon (photo Gerry Angengwa/Fécofa)

Mulumbu en parle en tant que milieu de terrain. « Forcément pour un milieu de terrain, on préfère garder le ballon, le faire tourner, mais aujourd'hui le terrain ne nous a pas facilité les choses. On essaie d'alterner les deux, le plus important, c'est de trouver l'équilibre, parce qu'on sait qu'on a de bons attaquants. Qui dit attaquants, dit difficile à défendre, difficile à courir vers notre but. On essaie d'avoir le bon équilibre, ça se passe plutôt bien, et on va continuer à travailler. Je pense maintenant qu'il y a beaucoup d'équipes qui vont nous redouter, parce que cette équipe de la RDC est plutôt surprenante, on ne s'est jamais à quoi s'attendre en fin de compte. Et je trouve que c'est une bonne chose, car les équipes viennent avec un certain doute parce qu'elles ne savent pas exactement ce qui va se passer, et cela fait aussi notre force », a déclaré le milieu de terrain international congolais de Norwich qui a fêté ses 30 ans le 25 janvier.

M.E.

Florent Ibenge pense au prochain adversaire, l'Égypte ou le Ghana

La RDC va disputer les quarts de finale de la 31e édition de la Coupe d'Afrique des nations qui se déroule au Gabon. Les Léopards RD-congolais ont fini premier du groupe C avec 7 points, devant le Maroc (6 points). Et le sélectionneur Florent Ibenge a réagi dans la presse après cette qualification, évoquant déjà le prochain match avec un adversaire coriace, soit l'Égypte, soit le Ghana, à moins que le Mali se qualifie dans un groupe dont le scénario de qualification semble déjà déterminé.

En confiance après leur brillante qualification en quarts finale de la CAN 2017, les joueurs de la RDC tiennent à aller au bout du tournoi. « Déjà, il faut avoir envie, ça au moins c'est une bonne chose, on a envie de gagner notre prochain match à chaque fois », a indiqué le sélectionneur des Léopards de la RDC, Florent Ibenge, après le match.

Quant à savoir s'il a sa disposition une équipe armée et outillée pour la victoire finale, il fait remarquer : « Il y en a d'autres, quand vous voyez jouer le Sénégal, la Tunisie, le Maroc, il y a des équipes qui sont bien armées aussi, mais je veux dire quand on a commencé, au début, on était seize, maintenant on ne va plus rester qu'à huit. On est parmi les huit, et on ne va pas se prendre pour meilleurs que les autres ».

Florent Ibenge pense déjà au prochain adversaire, l'Égypte ou le Ghana qui est déjà qualifié dans le groupe D. « Il faut voir déjà qui on va pouvoir attaquer au prochain match, je pense que ça va être l'Égypte, je ne suis pas sûr, mais il y a des chances, on verra... Mais c'est déjà un très gros morceau, l'Égypte ou le Ghana. On y va petit à petit, il faut déjà bien récupérer, parce qu'on a quelques joueurs blessés. Aujourd'hui, c'était difficile de jouer au foot avec le terrain,



Florent Ibenge, sélectionneur des Léopards de la RDC

on a beaucoup glissé ; malgré tout, j'espère que les gens ont vu quand même une prestation agréable », a signifié le sélectionneur des Léopards RD-congolais. Et il a continué en constatant qu'on arrive maintenant dans un match de coupe à élimination directe. « C'est vrai qu'on venait tous pour jouer trois matchs. Là, on a le quatrième, on a envie de rajouter deux matchs derrière ».

M.E.

VILLE OCÉANE

La réalisation de la Zone économique spéciale se concrétise

Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavougou, ministre des Affaires foncières et du Domaine public, et Alain Akouala Atipault, ministre des Zones économiques spéciales, ont lancé officiellement le 25 janvier à Loango au siège de la préfecture du Kouilou les travaux de délimitation de la Zone économique spéciale de Pointe-Noire en présence des autorités des départements de la ville océane et du Kouilou.

Après le lancement du processus d'enquête préalable et parcellaire en décembre dernier, le lancement des travaux de délimitation de la Zone économique spéciale (ZES) de Pointe-Noire marque un tournant décisif dans la réalisation de ce projet cher au gouvernement de la République, un projet qui mobilise aussi les partenaires du Congo tels que la Chine qui a envoyé récemment à Brazzaville son ministre des Affaires étrangères dans le cadre de la coopération entre les deux pays. Le projet de la ZES de Pointe-Noire a été l'un des sujets des échanges avec les autorités congolaises. «*Le processus de délimitation et de bornage de la ZES qui aura une superficie de 30 km² est un processus irréversible. C'est un projet transversal qui mobilise tout le gouvernement. Si nos partenaires chinois sont mobilisés pour ce projet; nous, Congolais, devons l'être davantage car nous sommes les*

principaux bénéficiaires », a dit Alain Akouala Atipault.

Après avoir rappelé la loi 11-2004 du 26 mars 2004 qui détermine les procédures à suivre, à savoir l'enquête préalable et parcellaire qui a pour objectif de déterminer les parcelles à exproprier mais surtout de rechercher les propriétaires et titulaires des droits réels ou immobiliers et les autres personnes intéressées, Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavougou a renchéri : «*À partir d'aujourd'hui, tous ceux qui sont dans le périmètre de 30 km², déclaré zone d'utilité publique, et suivant les dispositions de l'arrêté 12-535 doivent aller à la sous-préfecture de Loango pour se faire identifier auprès de la commission d'enquête préalable et parcellaire. Un délai d'un mois leur est accordé pour le faire. Après ce délai, aucune revendication ne pourra plus se faire* ». Et d'ajouter : «*La commission d'enquête préalable et parcellaire prendra toutes les informations nécessaires qui lui permettront de pouvoir rédiger un rapport que l'on mettra à la disposition du gouvernement*».

Aussi le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavougou a-t-il sollicité la disponibilité de tous les acquéreurs de parcelles et tous les propriétaires et mis en garde tous ceux qui prendront la décision de ne pas respecter les dispositions prévues par la loi. «*La loi interviendra et créera les*



Le ministre Martin Parfait Aimé Coussoud-Mavougou posant les balises crédit photos «Adiac»

conditions nécessaires pour les mettre hors d'état de nuire. Il est impérieux que nous donnions la priorité au travail qui devra se faire dans la zone », a-t-il ajouté. Après la visite de la sous-préfecture de Loango, siège de la commission d'enquête préalable et parcellaire, la délégation ministérielle s'est rendue à Kounda pour l'implantation des balises délimitant la ZES. En présence des autorités des deux départements, des balises ont été implantées. «*On est venu matérialiser*

physiquement cette opération, aux techniciens maintenant de continuer à faire leur travail », a-t-il ajouté. «*La géolocalisation des points du site, la délimitation physique qui va permettre de déterminer la superficie exacte de la zone puisque jusque-là, nous ne travaillons que sur les superficies virtuelles. Après la superficie, on va obtenir le périmètre de la zone à délimiter. Les travaux d'arpentage permettront d'obtenir les coordonnées réelles du site* », a précisé le directeur gé-

néral des Affaires foncières avant d'ajouter que ce travail pourrait se faire en 90 jours. «*La réalisation de la Zone économique spéciale de Pointe-Noire est attendue non seulement par le Congo mais aussi par les différents partenaires à cause de ses atouts. En effet, cette zone sera un centre de logistique internationale, de production industrielle, de formation, un parc industriel... Elle va générer près de 40 000 emplois* », s'est réjoui Alain Akouala Atipault.

Hervé Brice Mampouya

MUSIQUE

Le groupe Scen'art sur la scène de l'espace Yaro ce jeudi

Scen'art, groupe contemporain du Gabon va se produire ce 26 janvier à l'espace culturel Yaro. Cette production entre dans le cadre d'une tournée, avec son spectacle intitulé «Neuf cordes sur les sentiers de La liberté», amorcée le 5 janvier à Pointe-Noire qui sera bouclée le 5 février à Ségou au Mali.

Cette tournée est un projet monté par l'espace culturel Yaro, structure congolaise qui œuvre pour l'accompagnement progressif des artistes et groupes d'artistes africains. Dans ce cadre, le groupe Scen'art s'est déjà produit dans différents sites de la ville de Pointe-Noire, notamment à l'Institut français du Congo (le 7 janvier), au Kasdal house (le 14 janvier), au centre culturel Jean Baptiste-Tati-Loutard dans le cadre des journées ville et développement durable (du 17 et 21 janvier), à l'espace du Trentenaire (20 janvier). Le groupe a aussi eu une journée de théâtre à la carte (13 janvier).

Scen'art va clôturer sa tournée au niveau de Pointe-Noire sur la scène de l'espace Yaro situé derrière l'hôpital général de Loandjili, avec son spectacle intitulé «Neuf cordes sur les sentiers de La liberté» titre de leur premier



Le groupe Scen'art sur scène à l'Institut français du Congo

album sorti en 2012. Dans un entretien accordé aux Dépêches de Brazzaville, Guy Durand, un des artistes de ce groupe, a donné la signification des neuf cordes. «*Neuf cordes parce que nous utilisons à la base des instruments traditionnels comme la cithare ou harpe sacrée du Gabon encore appelée Ngombi. Nous l'avons trouvée aussi au Congo Brazzaville au musée de Diosso. Ici on l'appelle Ngonfi. On la trouve aussi dans d'autres pays d'Afrique. C'est un instrument traditionnel ou je préfère dire un instrument africain qui a*

huit cordes. Nous utilisons aussi l'arc à bouche ou moungongo qui a une corde. Ce qui fait 9 cordes au total. C'est très significatif pour nous car le Gabon à neuf provinces», a-t-il expliqué. Conscient des valeurs musicales africaines, Scen'art œuvre pour la promotion et la pérennisation de ces instruments. Pour cela, il faut les jouer, les faire découvrir. «*Notre particularité c'est que nous sommes en train de libéraliser ces instruments qui, au Gabon, étaient joués seulement dans des temples sacrés. Nous voulons faire comme on*

a fait pour la Kora, instrument traditionnel africain qui est aujourd'hui utilisé même dans les conservatoires», a dit Guy Durand.

L'artiste a déploré le manque d'effort au niveau de l'Afrique centrale pour sauvegarder le patrimoine musical traditionnel. «*Nous sommes en train d'enfoncer notre musique en Afrique centrale. Nous avons pourtant de multiples rythmes mais on ne fournit pas d'efforts pour les promouvoir. Et sur la scène internationale, l'Afrique centrale ne propose plus grand chose en*

dehors du ndombolo qui est d'ailleurs actuellement menacé par le coupé décalé », a-t-il ajouté. L'artiste a suggéré : «*Nous devons repartir sur nos bases car si on ne fait pas d'effort, il y a des instruments et des rythmes qui vont disparaître. Il faut qu'on prenne conscience de cela et qu'on fasse quelque chose*». Après Pointe-Noire, Scen'art achevera sa tournée au Mali où il participera au festival sur le Niger qui se déroulera du 1er au 5 février à Ségou. Créé depuis 2000, le groupe Scen'art, composé de cinq membres, a été au départ un collectif de plusieurs disciplines (conte, théâtre et autres), mais de toutes ces disciplines, c'est la musique qui a résisté. Il a participé à plusieurs grands événements culturels au Gabon et dans d'autres pays d'Afrique comme le Cameroun, l'Afrique du Sud, le Tchad et le Congo où il a déjà pris part à deux éditions du Festival international des musiques et des arts N'Sangu Ndji-Ndji. Le groupe a reçu le 2^e prix Bema (Bureau export de la musique africaine) à Cotonou au Bénin lors du 3^e Salon international de la musique africaine (Sima 2015).

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

CAN 2017

Le Maroc de Renard sort la Côte d'Ivoire, la RD Congo qualifiée

Le Maroc d'Hervé Renard, qui avait mené en 2015 la Côte d'Ivoire à la victoire lors de la Coupe d'Afrique des Nations, a éliminé cette dernière mardi (1-0) et s'est qualifié pour les quarts de finale de même que la RD Congo, tombeuse (3-1) du Togo de Claude Le Roy.

Hervé Renard, de héros à bourreau. L'ancien entraîneur de Lille n'a pu faire autrement qu'éliminer son ex-formation mardi, pour se sortir du groupe C avec sa sélection marocaine. «*Je dois penser « pro ». Je suis l'entraîneur du Maroc. Il faut que le Maroc obtienne sa qualification*», avait prévenu le double vainqueur de la CAN.

Même s'il a été vu en pleine discussion avec l'un de ses anciens joueurs, à la mi-temps du match mardi, Renard n'a fait aucun sentiment. «*Si on n'est pas parfait techniquement, ce match sera compliqué*», avait-il d'ailleurs prévenu.

Et le match, très fermé, ne l'a pas fait mentir : il avait des allures de véritable bras de fer.



Triomphe modeste pour Hervé Renard qui mène les Lions de l'Atlas en quarts de finale, au détriment de son ancienne équipe, la Côte d'Ivoire avec laquelle il a été sacré en 2015 (JUSTIN TALLIS/AFP)

Mais à ce jeu, c'est sa sélection marocaine qui s'en est sortie, grâce à un superbe coup de patte

(63^e) du buteur de Nîmes Rachid Alioui, meilleur buteur de son championnat de Ligue 2 (2^e di-

vision française) avec 11 réalisations et 5 passes décisives. Ce résultat ne suffit toutefois

pas au Maroc pour terminer en tête de son groupe C. C'est la RD Congo, très solide contre le Togo, qui s'est offert cette position grâce à son succès indiscutable mardi à Port-Gentil (3-1).

Face à la sélection de Claude Le Roy, les Congolais ont rapidement tué tout suspense, inscrivant trois buts, un joli tir croisé de Junior Kabananga (28^e), un lob de Firmin Mubele (53^e), lancé par un dégagement dans la profondeur du défenseur Marcel Tisserand, et enfin un coup-franc direct de Paul-José M'Poku (80^e).

Entre temps, les Togolais, qui terminent derniers de leur poule, avaient réduit la marque grâce à Kodjo Fo Doh Laba, bien servi par Floyd Ayité (69^e).

La RD Congo de Florent Ibenge, qui avait fait match nul contre la Côte d'Ivoire (2-2) mais s'était imposée contre le Maroc (1-0), affrontera le 2^e du groupe D, soit le Ghana, l'Égypte ou le Mali, le 29 janvier (16h00 GMT) à Oyem. De son côté, le Maroc affrontera le leader de ce groupe, le même jour (19h00 GMT) à Port-Gentil.

D'après AFP

Hervé Renard vole au secours de Dussuyer et s'empporte contre les journalistes

Le sélectionneur du Maroc Hervé Renard s'est emporté contre un journaliste, et les observateurs du monde du football en général, après que l'un d'entre eux a ouvertement demandé à son homologue de la Côte d'Ivoire Michel Dussuyer s'il allait démissionner après la défaite (1-0), synonyme d'élimination de la CAN-2017.

«*Pour l'instant, je suis extrêmement déçu parce que les objectifs ne sont pas atteints. On avait l'ambition de passer ce premier tour et conserver notre titre. La nuit va être difficile. Attendez demain*», s'est contenté de répondre Dussuyer.

placé pour parler, quand on vient dans une salle comme ça, ce n'est pas un tribunal, a lancé le technicien français en direction du journaliste en question. Vous avez un entraîneur, Michel Dussuyer, que je connais depuis très longtemps, qui est un homme remarquable. Jusqu'ici il s'est qualifié pour une Coupe d'Afrique, il a débuté les qualifications pour la Coupe du monde de la meilleure des façons».

«*Il m'est arrivé exactement la même chose avec la Zambie en 2013, après le titre de 2012. On a fait trois matches nuls et on s'est retrouvé dehors.*

des choses qui dépassent parfois vos pensées. Alors s'il vous plaît, un peu de décence par rapport aux entraîneurs», a ajouté le technicien français, qui a connu avant son sacre en 2015 un traitement médiatique similaire.

«*Il y a des gens qui m'ont dit que j'étais un entraîneur indigne d'entraîner la Côte d'Ivoire. Le problème c'est que trois semaines après, les mêmes gens dansaient sur les tables. Il faut arrêter de retourner votre veste à chaque fois*», s'est-il encore indigné.

Le sélectionneur du Maroc, qui a enfin réussi à mener les «Lions de l'Atlas» au 2^e tour d'une CAN pour la première fois depuis 13 ans, s'en est pris aux observateurs marocains qui n'ont pas cru en lui et qui ont critiqué ses choix avant la compétition.

«*Des anciens joueurs, des anciens sélectionneurs qui donnent leur avis... Mais qu'ils fassent leur travail à l'endroit où ils sont d'abord ! Ce qui m'horripile dans le football aujourd'hui, c'est que tout le monde a la solution*», a-t-il lancé.

«*J'attendais cette victoire pour vous faire ce cri parce que j'ai subi la même chose à Lille (Liomogé avant la trêve en 2015, ndr). On ne m'a pas laissé le temps. Dans le foot, il faut du temps. Cette nouvelle génération (de la Côte d'Ivoire) en a besoin et elle gagnera de nouveau. Je peux vous l'assurer*», a conclu le double champion d'Afrique.

C.D.

Frustration et colère à Abidjan après l'élimination des Eléphants

L'élimination des Eléphants ivoiriens dès le 1er tour de la CAN-2017 après leur défaite (0-1) face au Maroc a suscité mardi la frustration et surtout la colère de supporters dans la capitale Abidjan.

«*C'est une honte*» peste Kouakou, assis à même le sol devant un écran géant, dans le quartier chic de Cocody où s'étaient rassemblées de nombreux fans pour suivre le match des Eléphants ivoiriens contre le Maroc, dernière des trois rencontres du pre-

choix du sélectionneur Michel Dussuyer, notamment celui de l'attaquant aligné dans le onze de départ. «*Pourquoi Gradel n'a pas débuté le match à la place de Zaha ?*», fait en effet remarquer Ibrahim, un chauffeur de taxi. Pour Victor, «*il faut virer tout le monde, d'abord l'entraîneur qui n'a jamais entraîné de grandes équipes en Afrique, et il faut trouver de nouveaux joueurs*». «*Ici, on gagnait de l'argent avec la vente de boissons lors des matches des Eléphants. Aujourd'hui, c'est fini, c'est dur*».



La déception est de mise à Abidjan où les supporters de la Côte d'Ivoire ont suivi l'élimination du champion en titre (Sia KAMBOU/AFP)

mier tour de la Coupe d'Afrique se déroulant au Gabon.

«*Ils ne valent rien. Depuis le début de la CAN, ils n'ont rien prouvé*», s'écrie Emilie, interpellant les joueurs dans son tee-shirt orange, une des couleurs du drapeau national. «*Eléphants, vous nous avez trahis !*» fulmine pour sa part Daniel.

«*On donne plein d'argent à ces joueurs et ils ne mouillent pas le maillot, ils sont partis au Gabon pour faire du tourisme, c'est inadmissible*», renchérit un supporter qui préfère garder l'anonymat.

Certains fans mettent en cause les

regrette encore Bakari, vendeur de boissons sucrées, l'air évasif devant son stand. La Côte d'Ivoire, tenante du titre à la CAN, a perdu son dernier match du groupe C à Oyem contre le Maroc après deux matches nuls contre le Togo et la RD Congo. Les Eléphants n'avaient plus quitté la compétition aussi tôt depuis l'édition 2002. Non qualifiés en 2004, les Eléphants, emmenés par la génération Drogba-Touré avaient, depuis, toujours franchi le cap du premier tour. C'est donc un difficile retour à l'ordinaire pour les supporters de la Séléphanto.

C.D. avec AFP



Bourreau de la Côte d'Ivoire, Hervé Renard est monté au créneau pour défendre Michel Dussuyer, durement attaqué en conférence d'après-match (ISSOUF SANOGO/AFP)

Hervé Renard, assis juste à ses côtés dans la salle de conférence de presse, n'a pas apprécié la manière : «*Si vous me le permettez, je crois être très bien*

Alors, certes l'objectif pour la Côte d'Ivoire ne peut pas être une élimination au 1er tour. Seul le résultat vous fait dire